



L'ESCALADE

Trump à la rescousse de Netanyahu

Les B2 américains bombardent
trois sites nucléaires iraniens

Pages 14-15

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10541

Lundi 23 Juin 2025

Sous la présidence du Premier secrétaire, Driss Lachguar

Grand enthousiasme ittihadi aux Congrès
USFP/Berkane et USFP/Guercif



Pages 2-3

Driss Lachguar : *La promotion de la situation de la femme ne devrait pas se confiner dans son déploiement politique mais de se focaliser sur l'ensemble des volets de la vie sociale*



« Contribuer à faciliter l'accès des femmes aux postes de direction est considéré comme une condition sine qua non pour la réalisation de l'équité spatiale et du développement durable au Maroc », c'est ainsi qu'a ouvert le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar la séance inaugurale du Congrès provincial du parti des forces populaires à Berkane, organisée sous la thématique « Pour une justice spatiale et un développement durable dans la province de Berkane ».

Par ailleurs, Driss Lachguar a mis en avant le rôle assuré par les femmes ittihadies au niveau local, indiquant, à cet égard, l'avènement d'une femme à la tête du secrétariat provincial de Berkane, en l'occurrence l'usfpéiste Souad Kada, traduisant ainsi les capacités des femmes quant à la gestion des affaires publiques au même titre que les hommes, et en exprimant son souhait de voir ce processus très révélateur des potentialités féminines couronné par l'élection d'une première secrétaire à la tête du parti à l'échelon national.

Le dirigeant usfpéiste a, dans cette même veine, souligné que la

promotion de la situation de la femme ne devrait pas se confiner dans son déploiement politique mais aussi se focaliser sur l'ensemble des volets de la vie sociale et administrative outre les responsabilités familiales.



Vous, les militantes de l'USFP, agricultrices, éducatrices, infirmières, enseignantes et femmes au foyer, vous devez ne point hésiter à candidater parmi vous des femmes à la direction des collectivités élues et à l'accès au Parlement, dit le Premier secrétaire

Là-dessus, Driss Lachguar n'a pas manqué de relever l'importance de la réforme du statut de la femme qui consacrera, à n'en point douter, le principe d'égalité et le renforcement effectif des droits des femmes, tout en mettant l'accent sur l'impératif de ne pas se contenter de faire de l'habilitation de la femme un simple slogan mais de la promouvoir en réel projet sociétal englobant tous les volets de la vie évoluant de l'administration et la famille à la contribution effective aux processus économique et social.

A ce propos, le responsable ittihadia a fait part de son souhait de voir les révisions escomptées du statut de la famille favoriser des garanties plus fortes quant à rendre justice aux femmes, tout en mettant l'accent sur le fait que l'exclusion de la moitié des composantes de la société de la participation effective conduit à la perte d'horizons précieux quant au développement dans son ensemble.

D'autre part, le Premier secrétaire du parti des forces populaires a rappelé que la Loi suprême du Royaume et de ses institutions, sous la Direction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI favorise le cadre opportun quant à la réalisation op-

timale du développement et de la démocratie, appelant, par ailleurs, à asseoir des règles à même de garantir l'intégrité des prochaines échéances électorales en faisant une réelle introduction au développement durable et à la consécration d'une réelle démocratie.

Driss Lachguar a, dans cette veine, incité les femmes participantes à bien saisir l'initiative politique : « Vous, les militantes de l'Union socialiste des forces populaires, agricultrices, éducatrices, infirmières, enseignantes et femmes au foyer, vous ne devez point hésiter à candidater parmi vous des femmes à la direction des collectivités élues et à l'accès au Parlement », ajoutant que « l'élection d'une femme parmi vous pourra constituer une réelle mutation au sein du parti mais aussi dans la société ».

Et de conclure en appelant à conjuguer les efforts pour la promotion de la province de Berkane et l'activation de la justice spatiale mais aussi la réalisation d'un véritable élan économique à même de consolider la justice spatiale et de garantir la participation de l'homme et de la femme, sur un même pied d'égalité à un projet de développement national global (...)

Rachid Meftah

Guercif, au cœur battant de l'USFP

Une terre d'engagement, une flamme inextinguible

Driss Lachguar : Naïf est celui qui s'interroge sur la future direction du parti. Chez nous, à l'USFP, nous sommes tous des leaders. Nous avons tous payé de notre engagement, tous contribué à ce projet collectif



Vendredi 20 juin 2025, dans une salle vibrant d'enthousiasme militant, un moment historique a eu lieu. Le deuxième Congrès provincial de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) à Guercif n'a pas seulement été une étape organisationnelle de plus — il fut l'incarnation vivante de la fidélité à un idéal, le témoignage d'un enracinement profond dans le tissu social marocain, et la preuve éclatante que l'USFP reste une école de militantisme, une fabrique d'espoir, une force d'avenir.

Sous le thème évocateur «Guercif : engagés et persévérants», le Congrès a été présidé par le Premier secrétaire du parti, Driss Lachguar, en présence d'un large éventail de figures locales et régionales : députés, militants de la Chabiba ittihadia, syndicalistes, cadres féminins, élus locaux. Une communion politique, mais surtout humaine, autour des valeurs qui fondent le combat du parti de la Rose : justice sociale, dignité, démocratie.

Dès son allocution d'ouverture, le Premier secrétaire a salué avec émotion et reconnaissance le rôle historique et exemplaire de Guercif dans le combat socialiste. Une région qui, par sa fidélité aux principes de l'USFP, a su faire émerger des leaders promoteurs et structurer des institutions locales solides, dignes du grand dessein politique du parti. Il a mis

en lumière le travail minutieux mené par la commission préparatoire du congrès, sous la houlette du secrétaire provincial, qui a permis la réussite éclatante des congrès précédents de la Chabiba et du secteur féminin — autant de signaux d'une vitalité politique rare, enracinée et porteuse d'avenir.

Face à ceux qui spéculent sur les questions de leadership dans la perspective du prochain Congrès national, Driss Lachguar a tranché avec clarté et fermeté : «Naïf est celui qui s'interroge sur la future direction du parti. Chez nous, à l'USFP, nous sommes tous des leaders. Nous avons tous payé de notre engagement, tous contribué à ce projet collectif».

Un message limpide : l'USFP n'est pas une aventure individuelle. C'est un creuset de talents, une fraternité de convictions, une force collective où chaque militant, du plus ancien au plus jeune, incarne une parcelle de cette direction plurielle.

L'intervention du Premier secrétaire n'a pas manqué de souligner le rôle moteur des représentants de l'USFP dans les institutions, notamment celui du député Saïd Baaziz, salué pour sa mobilisation constante au service des préoccupations concrètes des citoyens de Guercif : la résolution des problèmes fonciers, la levée des blocages administratifs freinant l'investissement agricole,

le suivi assidu des projets structurants. A ses côtés, le Groupe socialiste-Opposition ittihadie, sous la direction rigoureuse d'Abderrahim Chahid, a signé un travail exemplaire au Parlement, alliant vigilance critique et propositions constructives.

Le dirigeant ittihadie a aussi tenu à mettre en lumière l'apport essentiel des bras syndicaux du parti, notamment la Fédération Démocratique du Travail et le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur, comme piliers de la lutte démocratique. A travers eux, l'USFP continue de démontrer que le combat social est l'extension naturelle du combat politique, dans une logique de cohérence et d'éthique.

Le Premier secrétaire n'a pas édulcoré les enjeux nationaux et internationaux. Il a réaffirmé avec force l'attachement indéfectible du parti à l'unité territoriale du Royaume, dénonçant toute tentative d'atteinte à l'Institution Royale, et rappelant que la défense des institutions du pays est le socle de la stabilité nationale.

Driss Lachguar a aussi renouvelé la condamnation ferme de l'agression israélienne contre le peuple palestinien, rappelant que le soutien de l'USFP aux causes justes, notamment celle du peuple palestinien, est ancien, constant et inébranlable. Il a salué la diplomatie marocaine pour sa posture équilibrée et son engagement sincère en faveur de la paix

fondée sur le droit.

Moment d'intense émotion : le Congrès a rendu hommage à plusieurs figures illustres du combat socialiste à Guercif, notamment le défunt professeur Beniounes Marzouki, intellectuel rigoureux et militant infatigable, le défunt enseignant Assou Kraoun, dont l'abnégation a marqué plusieurs générations et l'ancien président de la commune de Guercif, Abdellah Benothmane, artisan infatigable du développement local.

Leurs souvenirs, magnifiés par les discours vibrants et les larmes discrètes, ont rappelé que le socialisme n'est pas seulement une doctrine politique, c'est une mémoire vivante, un engagement au long cours, un devoir de continuité envers celles et ceux qui ont tout donné.

La conclusion de Driss Lachguar fut une exhortation à ne pas relâcher l'effort. «Le chemin vers la justice sociale et la démocratie est encore long, mais avec des institutions solides et des militants fidèles, l'USFP poursuivra son ascension de victoire en victoire», a-t-il souligné.

L'appel est clair : continuer, s'organiser, se battre, avec méthode, foi et loyauté. Guercif l'a démontré : là où le peuple est respecté, là où les structures sont solides, là où la mémoire est honorée, l'USFP est plus qu'un parti. C'est un espoir collectif, un instrument du progrès national.

Mehdi Ouassat

Colloque à Laâyoune organisé par le Groupe de travail temporaire thématique chargé de la question de l'intégrité territoriale du Royaume à la Chambre des conseillers

La souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud repose sur une légitimité historique et juridique incontestable



lutions du Conseil de sécurité reflètent l'élan international croissant en faveur de l'initiative marocaine et d'une nouvelle réalité diplomatique.

Pour sa part, le président du centre de réflexion stratégique et de défense de la démocratie, Boubker Hamdani, a indiqué que l'initiative marocaine d'autonomie constitue une vision avant-gardiste qui dépasse les approches traditionnelles de résolution des conflits et un modèle inspirant de bonne gouvernance au 21^{ème} siècle.

Et d'ajouter que l'initiative d'autonomie confirme clairement que cette solution s'inscrit dans le cadre de la souveraineté du Maroc sur son Sahara et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Le président de la section régionale du Forum Sahara pour le dialogue et cultures, Taleb Bouya Maalainine, a, quant à lui, expliqué que le modèle de développement des provinces du Sud du Royaume a attiré des projets d'investissement, d'équipements et d'infrastructures ayant répondu aux aspirations des populations et leur ont permis d'accéder à un ensemble de services essentiels.

Les provinces du Sud du Royaume se distinguent par une position géographique stratégique qui offre une ouverture sur la profondeur africaine et une interconnexion avec l'Europe, a-t-il fait remarquer.

Il a relevé que ces provinces regorgent également d'un grand potentiel maritime, minier et énergétique, en plus d'un capital humain qualifié, d'un climat exceptionnel et d'une intégration régionale diversifiée, autant d'atouts rarement réunis dans une seule région.

Les participants à ce Colloque ont débattu de thématiques liées aux "Dimensions historiques et politiques du différend artificiel autour du Sahara marocain", "le droit international, les résolutions onusiennes et l'initiative d'autonomie", "le Nouveau modèle de développement des provinces du Sud : réalisations et défis" et "Culture hasanie et identité nationale inclusive".

La souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud repose sur une légitimité historique et juridique incontestable, ont affirmé, samedi à Laâyoune, les participants à un Colloque national sous le thème "De la légitimité historique aux enjeux du futur", mettant en avant la dynamique de développement global que connaissent ces provinces.

Lors de cet événement, organisé par le Groupe de travail temporaire thématique chargé de la question de l'intégrité territoriale du Royaume à la Chambre des conseillers, les intervenants ont mis en exergue les atouts dont regorgent les provinces du Sud du Royaume, à même de les ériger en un futur pôle économique émergent et un espace stratégique pour l'investissement et l'intégration africaine.

tégration africaine.

Dans ce sillage, Sidi Hassana El Idrissi Reguibi, un des chioukhs des tribus sahraouiennes marocaines, a souligné que les liens d'allégeance légitimes qui unissent l'ensemble des fils du Sahara marocain aux Sultans et aux Rois de l'État marocain à travers les âges sont reconnus par la Cour internationale de justice de La Haye et n'ont jamais été rompus.

La stabilité, la sécurité et le développement global qui règnent dans le Sahara marocain ne laissent aucun doute quant à la marocanité du Sahara, consacrée par les liens d'allégeance et la légitimité de l'histoire, a-t-il ajouté.

De son côté, le diplomate et journaliste Hassan Abdelkhalek a affirmé que le Maroc

a adopté, depuis 2007, un choix clair pour résoudre le différend régional autour du Sahara marocain, à la faveur de l'initiative d'autonomie comme une solution politique, réaliste et consensuelle.

Cette initiative, a-t-il poursuivi, a bénéficié d'un soutien croissant de la part de la communauté internationale, en particulier des membres permanents du Conseil de sécurité tels que la France, les États-Unis et le Royaume-Uni.

Le retour en force du Maroc à l'Union africaine lui a permis de neutraliser les manœuvres politiques au sein du continent et a été couronné par une décision historique en 2018 qui souligne la compétence exclusive des Nations unies sur la question nationale, a-t-il rappelé, relevant que les récentes réso-

Service militaire 2025

Le 23 juin, dernier délai pour remplir le formulaire de recensement

Dans le cadre de l'opération de recensement relative au service militaire au titre de l'année 2025, le ministre de l'Intérieur rappelle que les formulaires de recensement sont à remplir au plus tard le 23 juin courant.

"Les jeunes ayant reçu l'avis pour remplir le formulaire de recensement relatif au service militaire de l'année en cours, et qui ne l'ont pas encore effectué, sont appelés à le remplir sur le site dédié (www.tajnid.ma), au plus tard le 23 juin 2025 à 00h00", indique le ministre dans un communiqué.

Les jeunes de sexes féminin et masculin qui veulent se porter volontaires pour accomplir le service militaire au titre de cette année sont appelés à remplir le formulaire sur le site susmentionné avant l'expiration du délai imparti à cette opération, le 23 juin 2025 à 00h00, précise le communiqué.

Le ministre de l'Intérieur exhorte, par ailleurs, les jeunes souhaitant bénéficier de l'exemption, pour l'un des motifs fixés par la loi relative au service militaire, à déposer leurs demandes dans les plus brefs délais, au plus tard le 23 juin 2025.

La demande de dispense doit être jointe aux documents nécessaires prouvant le motif de l'exemption auprès des autorités administratives locales ou au siège de la province, de la préfecture ou de la préfecture d'arrondissement duquel relève leur résidence, ajoute le ministre.

Les demandes d'exemption seront soumises pour examen aux commissions provinciales dans chaque préfecture et province qui prendront les décisions nécessaires immédiatement après l'expiration du délai imparti pour le processus de recensement, précise la même source.



Clôture à Salé des "Conférences scientifiques" dédiées aux détenus des affaires d'extrémisme et de terrorisme



Le programme "Conférences scientifiques", dédié aux détenus des affaires d'extrémisme et de terrorisme, a pris fin, vendredi à la prison locale de Salé, après six mois de travail soutenu au sein de plusieurs établissements pénitentiaires.

Quelque 345 détenus, répartis sur 12 sessions de formation encadrées par une pléiade d'experts et d'enseignants spécialisés relevant de la Rabita Mohammadia des Oulémas, ont bénéficié de ce programme, pierre angulaire des programmes de réhabilitation du Centre Moussalaha, consacrés aux détenus condamnés dans des affaires de terrorisme.

Ce programme s'inscrit dans le cadre

des efforts déployés par le Centre visant à répandre les valeurs de tolérance et de modération et à immuniser l'espace carcéral à travers des conférences scientifiques interactives.

Le but étant de déconstruire les pensées extrémistes et de promouvoir des discours alternatifs fondés sur le droit à la différence, en se basant sur le principe de spécialisation en matière d'interprétation des textes religieux, conformément à un ensemble de concepts qui puisent leur bien-fondé dans le référentiel religieux du Royaume.

A cette occasion, le président du Centre "Moussalaha", Ahmed Abbadi, a salué l'implication volontaire et agissante des bénéficiaires dans les activités du programme,

"signe du bien-fondé et de la saine pratique religieuse marocaine du juste-milieu", ajoutant que de nouvelles éditions sont prévues à l'avenir.

Dans une déclaration à la presse, M. Abbadi a précisé que l'encadrement pertinent a porté ses fruits auprès des détenus, qui se sont approprié et ont assimilé les nouvelles connaissances, ce qui va contribuer à une meilleure insertion au sein de la société.

Lancé le 6 janvier 2025, ce programme s'articule autour de conférences organisées au sein de 12 établissements pénitentiaires, qui ont connu une grande affluence et une assiduité exemplaire de la part des détenus, a-t-il relevé.

Lors de ce programme, a-t-il poursuivi,

l'accent a été mis sur le démantèlement du discours extrémiste, en se penchant entre autres sur les dimensions jurisprudentielle, législative et interprétative tirées du Coran et de la Sunna.

Détenu dans le cadre d'une affaire de terrorisme, un bénéficiaire a salué la teneur de ce programme, qui lui a permis de déconstruire le discours extrémiste violent et de s'impregner d'une pensée alternative puisant dans la spécificité de la pratique religieuse marocaine, basée sur la modération et la tolérance.

Il a fait part, à cette occasion, de sa profonde gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la Haute sollicitude dont le Souverain ne cesse d'entourer les détenus.

Il s'est dit, en outre, déterminé à contribuer à la diffusion des connaissances acquises lors de ce programme afin de favoriser son insertion sociale, et à participer à d'autres programmes similaires.

Les conférences de ce programme ont été axées sur plusieurs thématiques dont la consécration de la modération et du juste-milieu, le rejet de l'extrémisme, le rapprochement des détenus des concepts de la religion et du rite ainsi que sur les mécanismes d'interprétation des textes religieux.

Le programme a été favorablement accueilli par les bénéficiaires, dont plusieurs ont fait part de leur souhait de prolonger les sessions et soumis des demandes pour la tenue de conférences supplémentaires.

La cérémonie de clôture a été marquée par la présence du secrétaire général de la Rabita Mohammadia des Oulémas et président du centre Moussalaha, du secrétaire général de la Délégation générale à l'Administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR), du coordonnateur de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, ainsi que de nombre d'experts et d'enseignants ayant encadré les sessions dudit programme.

Débat à Agadir sur l'importance de la loi sur les peines alternatives

L'importance de la loi sur les peines alternatives dans le système pénal national et les moyens d'assurer la réussite de cette nouvelle expérience ont été au menu d'une rencontre scientifique organisée, vendredi à Agadir, avec la participation d'experts et de représentants du système judiciaire et d'établissements pénitentiaires.

Initié par la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus et l'Association marocaine des femmes juges, sous le thème "La loi n° 43-22 relative aux peines alternatives, de l'essence à l'efficacité", cet événement a permis de mettre l'accent sur la nécessité de la mise en œuvre optimale de cette loi.

Intervenant à cette occasion, le coordonnateur général de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, Abdelouahed Jamali Idrissi, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mission principale de plaider de la Fondation visant à sensibiliser à l'importance de ne pas recourir aux peines privatives de liberté qu'en cas de nécessité absolue et sur la base de justifications juridiques claires.

Et d'ajouter que le concept moderne de peine a dépassé la dissuasion et la vengeance pour devenir un moyen de réhabilitation, de

réintégration et de développement des capacités des individus, soulignant que la réalisation de ces objectifs en dehors des murs de la prison demeure plus efficace et plus efficiente.

De son côté, la présidente de l'Association marocaine des femmes juges, Bouchra Salim, a relevé que cette rencontre est particulièrement importante compte tenu de l'entrée en vigueur imminente de la loi sur les peines alternatives dont la phase préparatoire de mise en œuvre nécessite un débat ouvert et un échange de vues entre les différentes parties prenantes, notamment les juges et les responsables administratifs.

Ce conclave vise à rapprocher le contenu et les dispositions de cette loi des praticiens et à examiner les moyens de sa mise en œuvre de manière efficace et conforme aux engagements nationaux et internationaux du Maroc, et à la lumière des directives Royales dans le domaine de la justice et de la réinsertion, a-t-elle expliqué.

Pour sa part, le représentant du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire Abdelatif Kas-mouh, a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à créer un environnement propice à la mise en œuvre des dispositions de la loi n° 43-22 relative aux



peines alternatives.

Ce texte représente un changement qualitatif cohérent avec la vision stratégique du Conseil, notamment en ce qui concerne la formation continue et le renforcement de la communication avec les associations professionnelles et les organisations de la société civile, a-t-il noté.

Parmi les thématiques débattues lors de

cette rencontre figurent, notamment, "Le rôle du ministère public dans la mise en œuvre de la loi n° 22-43 relative aux peines alternatives", "Les nouveautés législatives de la loi relative aux peines alternatives" et "Le rôle de la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion, dans la mise en œuvre de la loi relative aux peines alternatives".

Plaidoyer à Rome pour la promotion du dialogue interconfessionnel et la lutte contre les discours de haine

Les participants à la deuxième Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel ont plaidé, vendredi à Rome, pour la promotion du dialogue interreligieux, tout en condamnant l'utilisation des religions et des convictions pour inciter à la haine et à la violence.

Dans la Déclaration de Rome, ayant sanctionné les travaux de cette rencontre internationale organisée sous le thème "Lutter contre la haine fondée sur la religion ou la conviction", ils ont souligné que le dialogue interconfessionnel, fondé sur les droits de l'Homme, la dignité, l'inclusion et le respect de l'Etat de droit, constitue un rempart essentiel contre les clivages, favorise la réconciliation, et renforce la confiance entre les populations.

Dans ce sens, la Déclaration a mis l'accent sur la responsabilité partagée des parlementaires et des chefs religieux pour promouvoir la justice, la dignité et le développement humain, tout en œuvrant ensemble pour la coexistence pacifique et la paix.

Les parlementaires ont, à cet égard, insisté sur l'importance de défendre les valeurs démocratiques et la gouvernance inclusive, protéger les groupes vulnérables, et promouvoir le leadership éthique à travers l'inclusion, la responsabilité et la solidarité.

Les participants ont, dans ce cadre, mis l'accent sur l'importance de l'éducation à la paix, l'acquisition de connaissances dans les domaines du numérique et des droits de l'Homme, ainsi que l'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité.

Une délégation marocaine de la section de la Chambre des représentants au sein de l'Union Interparlementaire (UIP) a pris part à cette conférence. Présidée par Ahmed Touizi, du groupe Authenticité et Modernité (PAM), elle est composée de Khaddouj Slassi, du Groupe socialiste- Opposition itihadie (USFP), de Mustapha Raddad, du Rassemblement National des Indépendants (RNI) et d'Ahmed El Aleme, du groupe Istiqlalien de l'Unité et de l'Egalitarisme.

Cette deuxième conférence, organisée conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et le Parlement italien, avec le soutien de Religions for Peace, a rassemblé des délégations parlementaires d'une soixantaine de pays, ainsi que des chefs religieux, des responsables de l'ONU, des représentants de la société civile et des experts internationaux de quelque cent pays.

Elle s'est basée sur l'impulsion créée par la première Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel, tenue à Marrakech en juin 2023, qui avait été sanctionnée par la Déclaration de Marrakech.

L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif informe les ministres des AE de l'OCI de ses initiatives humanitaires en faveur des Palestiniens

L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif a informé les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), réunis samedi à Istanbul pour la 51e session de leur Conseil, de ses initiatives humanitaires continues en faveur des Palestiniens à Al-Qods et à Gaza.

Dans un document distribué aux chefs de délégation et aux représentants des organisations participant à cette rencontre de deux jours (21-22 juin), l'Agence, relevant du Comité Al-Qods présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, indique qu'elle poursuit, sur Hautes Instructions Royales, la mise en œuvre d'initiatives humanitaires sur le terrain au profit des Palestiniens, notamment dans le contexte des conséquences de la guerre en cours dans la bande de Gaza.

À cet égard, l'Agence a distribué, à l'occasion de l'Aïd Al-Adha, des aides alimentaires au profit de 850 familles parmi les plus nécessiteuses à Al-Qods et dans la bande de Gaza. Le document fait également état du lancement d'une campagne de distribution de farine, de diverses denrées alimentaires et d'eau potable au profit de 1.000 familles à Gaza.

Par ailleurs, en coordination avec le ministère palestinien du Développement social, l'Agence a entamé les préparatifs nécessaires pour la production de prothèses pour 23 enfants amputés à la suite de la guerre, dans le cadre de la première phase d'un programme visant à couvrir 300 cas, en partenariat avec des associations marocaines.

L'Agence a également lancé, en partenariat avec des associations locales à Gaza, un programme de prise en charge de 500 orphelins ayant perdu leurs parents dans la guerre, comprenant une allocation mensuelle, un soutien social lors des occasions religieuses et une aide supplémentaire à chaque rentrée scolaire.

Le document précise, en outre, que l'Agence, en collaboration avec d'autres partenaires, a mis en place une clinique psychologique pour assurer un accompagnement au profit des enfants amputés et des orphelins pris en charge, qui nécessitent un suivi spécialisé.

L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif prend part aux travaux de la 51e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI, ouverts plus tôt dans la journée, avec une délégation conduite par le directeur chargé de la gestion de l'Agence, Mohamed Salem Cherkaoui.

Forum des droits humains à Essaouira

Les mobilités humaines, moteur essentiel d'interaction avec le monde

Les participants à une table ronde organisée, samedi à Essaouira, dans le cadre de la 12e édition du Forum des droits humains, ont mis en avant l'importance des mobilités humaines, en tant que moteur essentiel d'interaction entre "le soi et le monde", et source de libération des "carcans identitaires".

Rehaussée par la présence de M. André Azoulay, Conseiller de SM le Roi et Président fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, de la productrice du Festival Gnaoua et musiques du monde d'Essaouira, Nela Tazi et du président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), Driss El Yazami, cette rencontre a constitué l'occasion de mettre en lumière le rôle des mobilités humaines, qu'elles soient motivées par des raisons économiques, politiques ou sociales, dans la stimulation des influences culturelles, lesquelles favorisent la créativité.

Soulignant que la mobilité ne se limite pas aux déplacements entre pays ou continents, les panélistes ont précisé qu'elle commence par soi et s'étend au quartier et à la communauté, pour témoigner d'une ouverture dynamique et d'une interaction vivante avec le monde.

De même, ils ont estimé que l'écriture demeure une forme de mobilité, et que toute création authentique porte en elle une interrogation sur le déplacement, qu'il soit matériel, intellectuel ou sensible.

Par ailleurs, abordant la réalité des migrations dans le contexte africain, les intervenants ont relevé que de nombreux mouvements à l'intérieur du continent sont contraints par des facteurs de nécessité, soulignant que les déplacements intra-africains sont souvent plus complexes que ceux vers l'Europe.



À cet égard, ils ont ainsi plaidé pour le renforcement des passerelles culturelles entre le Nord et le Sud du continent, dans une logique d'intégration et d'enrichissement mutuel.

Les participants ont, en outre, souligné l'importance des arts dans la reconfiguration des représentations, la narration des histoires personnelles, et la formulation des questionnements identitaires et d'appartenance, ajoutant que "reconnaître la pluralité affaiblit les barrières et renforce la cohésion sociale".

Evoquant la construction d'une conscience collective, les participants ont mis en exergue le rôle central que jouent les artistes, les écrivains et les intellectuels dans la lutte contre l'exclusion culturelle, notant que l'ignorance de l'histoire multiculturelle de l'Europe alimente les discours discriminatoires.

Ils ont rappelé, à cet égard, que les musulmans ont toujours fait partie de l'histoire européenne, appelant à réintégrer "l'européen non-européen" dans le cœur du "récit européen".

La 12e édition du Forum des droits humains, qui se tient dans le cadre de la 26ème édition du Festival Gnaoua et musiques du monde, est placée sous le thème "Mobilités humaines et dynamiques culturelles", en partenariat avec le CCME. Cet événement offre l'opportunité d'élargir le débat en explorant, au-delà des contributions économiques, les apports culturels des migrations et des diasporas pour les pays d'origine, de transit et de destination.

Le rôle des institutions nationales des droits de l'Homme au centre d'un entretien d'Amina Bouayach avec le SG de l'ONU

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach, en sa qualité de présidente de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI), s'est entretenue à New York avec le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

Lors de cette rencontre tenue jeudi, l'accent a été mis sur le rôle central dont s'acquittent les institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) pour relever les défis grandissants et soutenir l'agenda des droits de l'Homme à l'échelle nationale et internationale.

S'exprimant à cette occasion, Mme Bouayach a mis en avant l'Appel à l'action en faveur des droits humains lancé par le SG de l'ONU, ainsi que le "Pacte pour l'avenir", notant que ces deux initiatives constituent des références importantes dans le travail des institutions nationales à travers le monde.

Soulignant la centralité des droits de l'Homme dans l'action de l'organisation internationale, la présidente de la GANHRI a mis en exergue le rôle des INDH dans près

de 120 pays et leur travail qui consiste à faire entendre la voix des victimes et des citoyens et à les transmettre au centre décisionnel aux niveaux national et international.

"Les institutions nationales sont des partenaires essentiels dans l'édification d'un ordre mondial plus juste et plus équitable", a lancé Mme Bouayach, précisant que l'objectif est de renforcer la place de ces institutions et de contribuer davantage à replacer les droits au cœur des priorités.

Au cours de cette réunion, Mme Bouayach a proposé de reconnaître le droit de participation officielle des INDH aux réunions des Nations Unies à New York, notamment lors des sessions du Conseil économique et social, du Forum politique de haut niveau pour le développement durable et de la Commission de la condition de la femme. Ces institutions nationales suivent de près la situation et "sont en mesure d'apporter des contributions qualitatives à ces discussions onusiennes", a-t-elle expliqué. Elle a en outre plaidé pour la contribution des INDH à l'initiative "UN80", lancée récemment



afin de permettre au système onusien de s'acquitter efficacement de ses missions. Cette contribution est d'autant plus importante dans un contexte marqué notamment par le déclin de la légitimité internationale et l'escalade des conflits, a-t-elle dit. L'intervenante a, de même,

insisté sur la nécessité de rétablir l'équilibre entre les trois piliers des Nations Unies: la sécurité, le développement et les droits de l'Homme. Pour elle, les droits humains doivent pointer au cœur de toute réforme internationale.

La présidente de la GANHRI

a conclu en réaffirmant l'engagement constant de l'Alliance en faveur de la protection de ces droits, tout en soulignant la nécessité pour la communauté internationale de renouveler son attachement aux principes et aux normes internationales en la matière.

Droits des réfugiés

Le Maroc se distingue par son approche humaniste et solidaire

Le représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au Maroc, François Reybet-Degat, a salué, vendredi à Rabat, l'engagement du Maroc en faveur des droits des réfugiés, mettant en avant l'approche humaniste et solidaire adoptée par le Royaume dans ce domaine.

Grâce à cette approche inscrite dans la Stratégie nationale d'immigration et d'asile (SNIA) lancée en 2013, le Maroc est devenu à la fois un pays de transit et d'accueil pour les demandeurs d'asile en accueillant sur son territoire 18.463 réfugiés et demandeurs d'asile originaires de plus de 60 pays, a noté M. Reybet-Degat lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés.

Le Royaume s'est imposé comme un acteur majeur dans la gestion des flux migratoires en Afrique et au-delà, a-t-il souligné, ajoutant que le HCR œuvre, en collaboration étroite avec les autorités marocaines, à l'intégration des réfugiés et demandeurs d'asile dans les systèmes nationaux d'éducation, de santé et d'emploi.

"Le Maroc incarne une tradition d'hospitalité et d'ouverture", a affirmé le responsable, saluant les efforts déployés pour garantir l'inclusion des réfugiés dans les initiatives nationales.

Sur le plan mondial, M. Reybet-Degat a signalé que le nombre de déplacements forcés

s'accroît pour la 13^{ème} année consécutive, atteignant un chiffre record de 123 millions de personnes déplacées dont 43 millions de réfugiés. Ce chiffre, a-t-il précisé, était de 41 millions en 2010 et a presque triplé en seulement une décennie.

Les groupes nationaux affectés par ces déplacements incluent toutes les tranches de la

population, des jeunes enfants aux adultes en passant par les personnes âgées, illustrant la vulnérabilité des civils dans les zones de conflit, a-t-il relevé.

"Le Soudan est aujourd'hui le groupe national le plus affecté, avec 15 millions de personnes déplacées, dont 4 millions l'ont été au cours du dernier conflit éclaté au printemps

2023", a-t-il souligné, notant que ce chiffre alarmant reflète l'intensité de la crise soudanaise, "souvent négligée malgré son ampleur".

A côté du Soudan, d'autres groupes nationaux continuent de subir les conséquences des conflits prolongés, a indiqué le responsable, citant les Syriens qui comptent près de 14 millions de personnes déplacées depuis le début de la guerre en 2011, ainsi que les Afghans et les Ukrainiens, deux autres populations "dont les tragédies ont marqué les récentes années". Quant à Gaza, a-t-il déploré, "80% de la population a été déplacée à plusieurs reprises en raison des hostilités répétées".

Ces chiffres illustrent la complexité et la gravité des crises humanitaires à l'échelle mondiale.

"Ces millions de personnes déplacées ne sont pas de simples statistiques, ce sont des vies bouleversées, des familles séparées et des rêves brisés", a insisté M. Reybet-Degat, rappelant que chaque déplacement engendre une précarité accrue, nécessitant des réponses coordonnées et une solidarité internationale sans faille.

En conclusion, le représentant du HCR au Maroc a souligné que la solidarité envers les réfugiés est une responsabilité collective qui dépasse les frontières, appelant à redoubler d'efforts pour répondre aux défis croissants de la migration forcée.



L'engagement du Maroc pour l'autonomisation des femmes africaines souligné à Nairobi

L'engagement du Royaume du Maroc en faveur de l'autonomisation des femmes africaines a été mis en avant samedi à Nairobi.

Intervenant lors des travaux de la Conférence de programmation et de l'Assemblée générale du Réseau de développement et de communication des femmes africaines (FEMNET) qui se tiennent du 21 au 23 juin, la présidente de la Fédération des femmes d'affaires et professionnelles du Maroc (BPW Maroc), Fatima Othmane, a passé en revue les avancées réalisées par le Royaume en matière de promotion de l'égalité des genres,

citant notamment les efforts déployés pour renforcer l'éducation des filles et intensifier la lutte contre les violences basées sur le genre. Mme Othmane a également souligné l'importance de renforcer les dynamiques féminines africaines à travers des actions concrètes, centrées sur le développement humain et l'inclusion socioéconomique.

Elle a aussi mis en exergue le rôle croissant de la société civile et des réseaux féminins dans la promotion des valeurs d'égalité, de solidarité et de participation, insistant sur l'importance d'un engagement partagé autour des grands

défis du continent.

Mme Othmane a, par ailleurs, exprimé la volonté des femmes marocaines de contribuer activement aux efforts panafricains en matière de développement, à travers l'échange d'expertises, la mise en réseau et le partage de bonnes pratiques, dans le respect des spécificités locales et des priorités régionales.

A cet égard, elle a relevé les opportunités qu'offrent les partena-

riats entre organisations féminines de différents pays africains pour impulser des initiatives conjointes en matière de formation, de soutien à l'entrepreneuriat féminin et de promotion des droits des femmes, estimant que ces synergies permettent de mutualiser les efforts, d'élargir les perspectives d'action et de renforcer l'impact des programmes portés par la société civile à l'échelle continentale.

Créé en 1988, le Réseau de dé-

veloppement et de communication des femmes africaines (FEMNET) est une organisation panafricaine féministe basée à Nairobi, qui rassemble plus de 800 membres individuels et institutionnels issus de 50 pays africains et de la diaspora. Le réseau œuvre pour une société africaine où les femmes et les filles s'épanouissent dans la dignité et le bien-être, à l'abri de toute forme d'oppression et d'injustice.

Colloque à Casablanca sur les enjeux du domaine maritime

Les enjeux du domaine maritime ont été au centre d'un colloque organisé, vendredi, par le Centre de recherche Links, à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales d'Aïn Chock (FSJES-AC) à Casablanca.

Initiée en partenariat avec la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc, et en collaboration avec le département de droit public de la faculté, cette rencontre a constitué une occasion pour des experts et chercheurs d'aborder différentes problématiques maritimes, stratégiques et géopolitiques.

Elle a également permis de mettre en lumière les défis et intérêts liés à la sécurité maritime, à la protection de l'environnement marin, au commerce maritime, ainsi qu'au droit international, à la souveraineté et à la diplomatie maritime.

A cette occasion, la doyenne de la FSJES-AC, Fatima Zahra Alami, a indiqué que cette rencontre a été l'occasion de traiter un ensemble de sujets d'une grande importance pour les étudiants en droit en particulier, et pour les personnes intéressées par les questions juridiques en général, mettant en avant la nécessité de faire connaître ces législations à la lumière des évolutions et transformations que connaît le monde aujourd'hui.

Mme Alami a fait savoir, dans une déclaration à la MAP, que le colloque a connu la participation d'experts, de chercheurs et d'universitaires ayant présenté des interventions susceptibles de soutenir

les étudiants de master spécialisés dans le domaine juridique, tant au niveau de l'encadrement que de l'orientation.

Pour sa part, la consule générale de France à Casablanca, Pascale Trimbach, a affirmé, dans une déclaration similaire, que sa participation à ce colloque intervient quelques jours après la tenue de la Conférence des Nations unies sur les océans, afin de présenter un exposé sur les questions maritimes aux étudiants et de les informer sur l'importance des stratégies nationales françaises et marocaines en la matière.

En marge de cette rencontre, une convention de partenariat a été signée entre le Centre de recherche Links, la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales - Aïn Chock, et la Fondation "Tamkine" pour l'excellence et l'innovation, visant à unir les efforts en faveur de la jeunesse et de la recherche académique.

Cette convention tripartite incarne une ambition commune visant à combiner l'expertise académique, l'innovation pédagogique et l'engagement sociétal afin de créer un impact durable dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la formation des jeunes.

Elle prévoit également l'organisation conjointe de colloques, forums académiques et ateliers de recherche, ainsi que le développement de projets éducatifs innovants et le soutien aux jeunes chercheurs.



الجمعية المغربية
لدراسة التربية والتكوين
والتعليم العالي والبحث العلمي
اتحاد الجمعيات المغربية للتربية والتكوين

إعلان عن طلب عروض لدعم مشاريع الجمعيات الراغبة في تسير أقسام التعليم الأولي بالمؤسسات التعليمية العمومية برسم الموسم الدراسي 2025/2026

وفقا لأحكام الدستور ولا سيما الفصل 31 منه، الذي ينص على أن الدولة والمؤسسات العمومية والجامعات الثلاثية تعمل على تعبئة كل الوسائل المتاحة لتيسير أسباب استفادة المواطنين والمواطنات على قدم المساواة من الحق في الحصول على تعليم عصري يسير التوجيه وذي جودة، وكذا الفصل 32 الذي يؤكد على أن التعليم الأساسي حق لكل طفل وواجب على الأسرة والدولة لتفعيلها لوجهات السامية المضمنة في خطب صاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله وأيده والتي تروم الارتقاء بالتعليم الأولي وتسريع وثيرة تعميمه وبناء على أحكام المرسوم التشريعي والتنظيمي التالية :

القانون الإطار 51.17 المتعلق بمنظومة التربية والتكوين والبحث العلمي، الصادر بتنفيذ الظهير الشريف رقم 1.19.113 بتاريخ 07 ذي الحجة 1440، (09 أغسطس 2019)

الظهير الشريف رقم 1.58.376 الصادر في 03 جمادى الأولى 1378 الموافق لـ 15 نونبر 1958 الذي يعضد بموجبه حق تأسي الجمعيات حسيما وقع تغييره وتتميمه،

القانون رقم 07.00 القاضي بإحداث الأكاديميات الجهوية للتربية والتكوين الصادر بتنفيذ الظهير الشريف رقم 1.00.203 الصادر في 19 ماي 2000، كما وقع تغييره وتتميمه بالقانون رقم 71.15

القانون رقم 2.00.1016 الصادر في 07 ربيع الآخر 1422 (29 يونيو 2001) بتطبيق القانون 07.00 القاضي بإحداث الأكاديميات الجهوية للتربية والتكوين، كما وقع تغييره وتتميمه، ولا سيما بالمرسوم رقم 2.16.113 الصادر في 7 مارس 2016

القانون رقم 05.00 بشأن النظام الأساسي للتعليم الأولي الصادر بتنفيذ الظهير الشريف رقم 1.00.201 بتاريخ 15 من صفر 1421 (19 ماي 2000)

المرسوم رقم 2.00.202 الصادر في 29 من ربيع الأول 1422 (22 يونيو 2001) بتطبيق القانون رقم 05.00 بشأن النظام الأساسي للتعليم الأولي

المرسوم رقم 2.02.376 الصادر في 06 جمادى الأولى (17 يوليوز 2002) بمثابة النظام الأساسي الخاص بمؤسسات التربية والتعليم العمومي، كما وقع تغييره وتتميمه

وبناء على منشور الوزير الأول رقم 2003/7 بتاريخ 2003/06/27 المنظم للتشراكة بين الدولة والجمعيات وبناء على مقتضيات المذكرة الوزارية رقم 16.116/16 بتاريخ 19 جتنبر 2016 في شأن تنزيل مشروع الارتقاء بالتعليم الأولي وتسريع وثيرة تعميمه

وتنفيذا لمقتضيات نفاذ التعميمات الخاصة بدعم مشاريع الجمعيات في مجال التعليم الأولي

وتعزيزا للمجهودات المبذولة من طرف الدولة في مجال الرفع من جودة المنظومة التربوية خاصة في مجال التعليم الأولي وباعتبار إلى الأنشطة المتنامية للجمعيات العاملة في حقل التربية والتكوين، ولا سيما الغراطات في المجوهرات الوطنية الرامية إلى الرفع من التجارات القطاع وتنميته خصوصا في مجال التعليم الأولي

فإن المديرية الإقليمية بخريكة تلتزم عن إطلاق صلية تلقى طلبات دعم الجمعيات الراغبة في تسير أقسام التعليم الأولي بالمؤسسات العمومية التابعة للمديرية ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان وإلى غاية 09 يوليوز 2025 على الساعة الرابعة بعد الزوال.

تسحب الوثائق الخاصة بطلب الدعم من العنوان أسفله:

<https://www.charaka-association.ma>

تودع الطلبات لدى مصلحة الشؤون التربوية مكتب التعليم الأولي في لسخن مصادق عليهما في طرف معلق ومختم من طرف السيد رئيس (ة) الجمعية يحمل عبارة "البرنامج الإقليمي لتعميم وتطوير التعليم الأولي بخريكة" كما يحمل اسم الجمعية وعدد أقسام التعليم الأولي المراد إحداثها وكذا مكان تواجدها. ويضمن هذا الطرف جميع الوثائق المطلوبة ومقابلته يتم وصل إيداع ملف طلب الدعم

ملحوظة : * مستجدون ضمن العنوان الإلكتروني أعلاه لإثبات الوثائق المطلوبة ويتعلق بطلب ملاحا ولائحة الأقسام موضوع طلب العروض لدعم مشاريع الجمعيات الراغبة في تسير أقسام التعليم الأولي بالمؤسسات التعليمية لموسم 2026/2025

الطلبات الواردة بعد التاريخ المشار إليه أعلاه أو غير متوافقة للشروط والوثائق المطلوبة تعتبر لاغية.

Présentation à Rabat du rapport annuel sur l'état du climat au Maroc en 2024

La Direction générale de la météorologie (DGM) a présenté, vendredi à Rabat, son rapport annuel sur l'état du climat au Maroc en 2024, lors d'une rencontre tenue en présence du ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka.

Publié par la DGM pour la cinquième année consécutive, ce rapport annuel fournit une analyse approfondie de l'évolution des principaux indicateurs climatiques et met en lumière les phénomènes météorologiques extrêmes ayant eu des répercussions socioéconomiques importantes au cours de l'année 2024.

S'exprimant à cette occasion, M. Baraka a affirmé que ce rapport climatique est devenu, au fil des ans, une référence scientifique et stratégique pour de nombreuses entités nationales et internationales, vu son importance dans l'identification proactive des risques tels que les inondations et la sécheresse et la prise de décisions en matière de politiques publiques et de stratégies gouvernementales.

"Le rapport annuel sur l'état du climat au Maroc n'est pas seulement un document gouvernemental, mais plutôt un mécanisme stratégique qui oriente les politiques économiques et sociales et soutient la planification territoriale durable à travers notamment l'orientation des investissements privés vers des secteurs productifs durables", a-t-il fait observer.

Et d'ajouter que l'information environnementale est devenue un levier essentiel de planification et d'adaptation, d'où la nécessité d'en faire un des outils de décision.



"Ce rapport se veut un appel à l'action. Il nous engage tous, institutions publiques, secteur privé, universitaires et société civile, à intégrer l'information climatique dans nos politiques, nos investissements et nos choix futurs", a-t-il souligné.

Par ailleurs, M. Baraka a jugé nécessaire de tirer profit de l'essor que connaissent les sciences dans ce domaine, citant notamment le renforcement des réseaux de surveillance du climat terrestre et marin, le développement de systèmes de

surveillance par satellite et l'usage croissant de l'IA pour le traitement des données climatiques et l'amélioration des modèles prédictifs.

Présentant un exposé sur les résultats dudit rapport, le directeur général de la météorologie, Mohamed Dkhissi, a indiqué que l'analyse effectuée dans ce cadre fait ressortir que 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée au Maroc, avec une anomalie de température moyenne nationale de +1,49 °C par rapport à la normale climatologique 1991-2020.

Ce record historique, a-t-il ajouté, s'inscrit dans la tendance du réchauffement global, une tendance marquée par une hausse de la température moyenne mondiale qui a dépassé, pour la première fois, le seuil symbolique de +1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle, notant que l'analyse des températures montre une augmentation des anomalies thermiques, particulièrement durant les saisons d'automne et d'hiver.

"Les mois de janvier et novembre 2024 ont enregistré les tempé-

ratures moyennes les plus élevées jamais observées pour ces périodes", a-t-il relevé, notant que bien que l'été ait été globalement moins chaud qu'en 2023, plusieurs vagues de chaleur intenses ont été constatées, avec des records de température maximale journalière battus dans plusieurs villes, notamment 47,7 °C à Béni Mellal et 47,6 °C à Marrakech.

Sur le plan pluviométrique, le responsable a relevé que l'année 2024 a connu un déficit national moyen de -24,8 %, confirmant la persistance de la sécheresse pour la sixième année consécutive.

Des précipitations intenses ont toutefois été observées localement, au niveau de l'Atlas, du sud-est, de l'Oriental et dans région de Tata, notamment en septembre, mais sans inversion de la tendance globale, a-t-il poursuivi, faisant remarquer que ces épisodes extrêmes ont provoqué des inondations majeures et la réapparition du lac Iriqui après un demi-siècle de sécheresse.

A cet effet, il a noté que l'année hydrologique agricole 2023-2024 s'est révélée la plus sèche jamais enregistrée depuis les années 1960, avec un déficit de précipitations de 46,64 %, signalant que le manque de neige, les températures élevées et la rareté des pluies ont aggravé la sécheresse hydrologique.

A travers l'élaboration de ce rapport, la DGM réaffirme son engagement à fournir des services climatiques fiables, à accompagner les secteurs vulnérables et à contribuer à une planification nationale proactive face aux aléas climatiques futurs.

ANEF: Tous les incendies enregistrés ont été maîtrisés

Tous les incendies enregistrés à l'échelle nationale au cours des dernières 24h ont été maîtrisés grâce à la vigilance et aux interventions rapides et coordonnées des services compétents en la matière, a souligné, vendredi, l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF).

Ainsi, un total de huit incendies, dont six en domaine forestier et deux hors domaine, ont touché une superficie totale estimée à 20 hectares, indique l'ANEF dans un communiqué.

Il s'agit de 15 ha à Tétouan avec des opérations d'extinction des fumérons en cours, 3,5 ha à Khénifra, 1,1 ha à Chefchaouen, 0,095 ha à Khémisset, 10 m² (origine naturelle / foudre) à Midelt et 0,02 ha à Casablanca, outre des foyers hors domaine forestier à Taza et Sidi Slimane.

Du 1er janvier au 20 juin 2025, le Royaume a enregistré 111 incendies, soit un chiffre en baisse par rapport à la moyenne décennale (130 incendies), avec une superficie

totale brûlée de 130 ha, soit quatre fois moins que la moyenne des dix dernières années, fait savoir l'ANEF.

L'ANEF a identifié dimanche dernier, sur la base de ses modèles scientifiques de prédiction, un niveau de risque élevé à extrême d'éclosion d'incendies de forêts entre le 16 et le 20 juin dans plusieurs provinces, notamment Azilal, Béni Mellal, Chefchaouen, Kénitra, Khémisset, Larache, Tanger-Assilah, Tétouan, M'diq-Fnideq, Taounate, Taza, Nador, Al Hoceïma, Ouezzane..., rappelle la même source.

L'ANEF appelle ainsi à la plus grande vigilance de la part des citoyens, en particulier dans les zones forestières à risque. A cet effet, l'Agence souligne l'impératif de ne pas allumer de feu en milieu naturel, de ne pas jeter de mégots ou de déchets inflammables et de signaler immédiatement toute fumée ou comportement suspect aux autorités locales, aux agents des eaux et forêts ou à la Protection civile.





Le potentiel économique et les opportunités d'investissement de la région Laâyoune-Sakia El Hamra mis en lumière

Les atouts prometteurs et les opportunités d'investissement dans la région Laâyoune-Sakia El Hamra ont été mis en avant lors d'une rencontre organisée, vendredi à Laâyoune, en marge du Forum parlementaire sur la coopération économique entre le Maroc et le Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Organisée sous le thème "Laâyoune-Sakia El Hamra : Carrefour d'opportunités pour des investissements porteurs de croissance", à l'initiative du Conseil national de l'entreprise de la Confédération générale des entreprises du Maroc, cette rencontre a été l'occasion pour le président de la CGEM Chakib Alj de souligner que Laâyoune est devenue, au fil des années, un centre économique et commercial stratégique, et un pont naturel vers l'Afrique subsaharienne.

Les importants atouts dont recèle la région, notamment des ressources naturelles, des infrastructures modernes ainsi qu'un capital humain prometteur, en font une véritable locomotive de croissance à l'échelle nationale, a indiqué M. Alj.

Et d'ajouter que plusieurs secteurs prometteurs dans la région connaissent un développement tangible, notamment les industries extractives comme le phosphate à Boujdour, la pêche maritime, les industries alimentaires et les énergies renouvelables. D'autres secteurs, quant à eux, nécessitent le renforcement de leur dynamique, en particulier le tourisme responsable, compte tenu des atouts uniques de la région, a précisé M. Alj.

Il a appelé, à cet égard, à œuvrer pour la structuration de l'offre, le renforcement de la connectivité aérienne et terrestre et l'accompagnement des acteurs locaux afin de garantir la qualité des services, tout en insistant sur la nécessité d'encourager la création de nouvelles activités industrielles, telles que les industries photovoltaïques, l'emballage et les services numériques.

Ces secteurs peuvent s'appuyer sur une main-d'œuvre locale qualifiée, grâce aux institutions de formation dont dispose la région, notamment la Cité des Métiers et des Compétences, a fait observer le président du patronat.

De son côté, le wali de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, Abdelhamid Bikrat, a affirmé que l'élan de développement que connaît la région est une concrétisation de la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour un développement global au 21^e siècle, soulignant que Laâyoune représente un pôle majeur dans les domaines de l'économie bleue, des énergies renouvelables et du



développement multidimensionnel.

Les entreprises marocaines sont aujourd'hui devenues un modèle inspirant dans leur environnement africain et un modèle stimulant pour les partenaires économiques de l'espace méditerranéen, a-t-il soutenu.

Il a noté que ce positionnement s'explique par leur capacité à créer de la richesse et à faire avancer l'économie, compte tenu des potentiels dont dispose le Royaume.

Prenant la parole, le président de la CGEM Laâyoune-Sakia El Hamra, Mo-

hamed Salem Ben Messaoud, a souligné l'essor que connaît la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud.

Ce projet Royal, a-t-il indiqué, a donné lieu à des projets structurants dans les domaines des infrastructures, du transport et des énergies renouvelables, ce qui a contribué à l'amélioration du climat des affaires et au renforcement de l'attractivité de la région pour l'investissement.

Le défi actuel ne réside pas dans la disponibilité des projets, mais plutôt dans la mobilisation de l'initiative entrepreneuriale, la stimulation des acteurs économiques, et la mise en place de conditions propices à la transformation des acquis en opportunités concrètes de croissance et d'emploi, a-t-il poursuivi.

Le directeur du Centre régional d'investissement (CRI) de Laâyoune-Sakia El Hamra, Mohamed Jifer, a, quant à lui, mis en lumière les principales composantes de l'offre territoriale de la région, renforcée grâce au modèle de développement spécifique aux provinces du Sud, ce qui a contribué à l'amélioration de la compétitivité.

A cet égard, M. Jifer a rappelé que la région dispose d'un capital humain qualifié, d'un potentiel prometteur en matière d'énergies renouvelables, en plus de ressources halieutiques considérables, ce qui constitue de véritables leviers de croissance.

Ces atouts stratégiques confèrent à la région une forte attractivité économique, renforçant sa compétitivité et son attrait pour les investissements, a-t-il conclu.

Evariste Ngamana : Les provinces du Sud du Maroc, un hub stratégique d'investissement et de coopération régionale

Les provinces du Sud du Maroc constituent un hub stratégique d'investissement et de coopération régionale, a affirmé, vendredi à Laâyoune, le président du Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Evariste Ngamana, soulignant que cette région est appelée à jouer un rôle stratégique dans la construction d'un espace africain intégré et solidaire.

Dans une déclaration à la MAP en marge du forum parlementaire sur la coopération économique entre le Maroc et la CEMAC, M. Ngamana a indiqué que les investissements dans les routes, les ports, les aéroports, les universités, les infrastructures culturelles et sportives ont fait des provinces du Sud un hub de coopération régionale, mettant en avant la diversité des secteurs porteurs et l'implication active des populations locales.

Il a, en outre, relevé que sa visite à Laâyoune lui a permis de constater de visu "une région en pleine transformation, portée par une vision claire de développement durable et intégré", saluant la qualité des infrastructures, la modernité des équipements publics et l'implication effective des autorités locales dans un projet territorial ambitieux.

S'agissant du forum parlementaire Maroc-CEMAC, le responsable africain a fait observer que sa portée stratégique est à la fois politique, économique et symbolique.

"Ce forum marque une étape importante dans la diplomatie parlementaire entre la CEMAC et le Royaume du Maroc, notamment à travers l'accord récemment signé avec la Chambre des conseillers", a-t-il dit, se félicitant de la présence des milieux d'affaires, notamment des présidents des patronats des six pays de la CEMAC et de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), appelés tous à identifier des synergies et à concrétiser des projets communs.

M. Ngamana a, dans la foulée, appelé les investisseurs africains à se rendre dans les provinces du Sud du Maroc en vue de découvrir les opportunités offertes par ces régions, notamment à Laâyoune.

"Laâyoune dispose d'un environnement favorable à l'investissement : stabilité, infrastructures modernes, accompagnement institutionnel et vision stratégique. C'est un territoire d'avenir", a-t-il affirmé. Et de conclure que "l'Afrique doit croire en elle-même, miser sur ses complémentarités et bâtir une prospérité partagée. Laâyoune peut incarner cette Afrique en marche, confiante en son avenir".

Déclaration de Laâyoune

Les provinces du Sud, maillon stratégique entre l'Afrique du Nord et la profondeur africaine du Maroc

L'importance stratégique des provinces du Sud du Royaume et de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, en tant que maillon essentiel entre l'Afrique du Nord et la profondeur africaine du Maroc, et zone prometteuse pour les investissements et le développement intégré, a été mise en avant, vendredi à Laâyoune, par les participants au Forum parlementaire de coopération économique Maroc-CEMAC.

Dans la "Déclaration de Laâyoune", qui a sanctionné les travaux de ce forum, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les participants ont salué le développement que connaît Laâyoune, érigée en chantier ouvert et intégré qui reflète le Nouveau modèle de développement des provinces du Sud, mis en œuvre sous la Sage conduite du Souverain.

Les participants ont également salué la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi en matière de renforcement de la coopération afro-africaine et le rôle de premier plan joué par le Souverain dans la promotion de l'agenda de développement du continent et de mise en avant de l'approche de partenariats solidaires et efficaces.

Ils ont, de même, mis en exergue l'importance de ce forum parlementaire pour la coopération économique, qui constitue une plateforme unique et innovante pour promouvoir l'intégration parlementaire africaine et soutenir les efforts des gouvernements en matière de

développement, d'intégration régionale et de promotion de l'économie continentale, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

La Déclaration souligne le rôle de la diplomatie parlementaire en ce qui concerne la consolidation de la coopération et la coordination des positions sur les questions bilatérales et régionales, la prospection des voies de rapprochement des relations économiques, commerciales et humanitaires, et la capitalisation du potentiel prometteur de la coopération entre le Maroc et les pays de la CEMAC.

Elle rappelle également l'importance des questions soulevées, qui font partie des stratégies de développement communes du Maroc et des pays de la CEMAC (Cameroun, République centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), relatives à l'intégration économique régionale et continentale, à l'investissement, aux infrastructures, à la sécurité alimentaire et à la transition énergétique.

Les intervenants ont, dans ce sens, souligné la nécessité de renforcer les efforts de la diplomatie parlementaire et économique en vue de promouvoir l'agenda de développement intégré et les partenariats gagnant-gagnant entre le Maroc et les pays de la CEMAC.

Par ailleurs, ils ont salué l'Initiative Royale pionnière visant à faciliter l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, à même de ren-

forcer la connectivité régionale et soutenir l'intégration économique à travers de nouveaux horizons pour le commerce et l'investissement, outre son importance dans la réalisation de la sécurité alimentaire et énergétique et sa contribution à la stabilité et au développement durable dans les pays du Sahel.

Ils ont aussi mis l'accent sur l'importance géoéconomique majeure du projet de Gazoduc Africain Atlantique, en tant que levier pour la sécurité énergétique et l'intégration continentale, et qui constitue l'incarnation d'une vision éclairée pour la coopération afro-africaine, en contribuant au soutien du développement durable, en garantissant des sources d'énergie fiables, en développant les infrastructures et en stimulant les investissements industriels et économiques le long de son parcours.

Les participants ont insisté sur le rôle croissant du secteur privé et de la CGEM dans la promotion du développement et la dynamique de construction de ponts entre les acteurs économiques marocains et leurs homologues des pays de la CEMAC, notamment dans le domaine des investissements conjoints et de l'échange d'expertise dans divers domaines vitaux. Ils ont aussi souligné l'importance d'encourager les partenariats entre les acteurs économiques publics et privés, ainsi qu'entre les entreprises du Royaume et des pays de la CEMAC, afin de promouvoir l'intégration régionale et renforcer les

chaînes de valeur communes, en faisant du secteur privé un moteur de la coopération Sud-Sud et une voie de croissance partagée.

Ils se sont également félicités de la convention de coopération entre la CGEM et les patronats des pays de la CEMAC, signée en marge du forum, notant qu'elle contribuera au renforcement de la dynamique de partenariat économique et d'investissement entre le Royaume et les pays de la CEMAC, mettant en exergue les ressources humaines du Maroc et des pays de cet ensemble régional, en tant que moteur essentiel de développement et de progrès, et appelant à stimuler les entreprises et l'investissement dans l'éducation et la formation pour développer les aptitudes et les compétences des jeunes.

Ils ont rappelé la nécessité de créer un environnement favorable aux investissements et d'améliorer l'infrastructure pour relier les marchés régionaux, contribuant ainsi à encourager les entreprises et les investisseurs du Maroc et des pays de la CEMAC à réaliser des projets communs à valeur ajoutée.

En outre, ils ont souligné l'importance de renforcer les relations entre la Chambre des conseillers et le Parlement de la CEMAC, en intensifiant l'échange d'expériences et la mise en œuvre de programmes communs pour développer les capacités et les compétences des parlementaires et des cadres administratifs des deux institutions, notamment à travers la plateforme

de la Chambre des conseillers pour la diplomatie parlementaire et le dialogue Sud-Sud.

Aussi, la Déclaration évoque le rôle central joué par les Parlements dans le renforcement du rapprochement entre le Maroc et les pays de la CEMAC, en mettant en place le cadre législatif adéquat et en soutenant les politiques publiques visant à encourager les investissements communs, contribuant à renforcer la coopération économique au service des intérêts des peuples frères.

Elle recommande, à cet égard, de faire de ce forum un espace de rencontres régulières pour mener une action commune, visant à renforcer les liens d'amitié et de coopération parlementaire et économique entre le Royaume du Maroc et les pays de la CEMAC, en vue de construire un espace africain unifié, prospère et intégré, fondé sur des intérêts communs et une solidarité agissante.

Organisé par la Chambre des conseillers et le Parlement de la CEMAC, en partenariat avec la Confédération générale des entreprises du Maroc, le Forum parlementaire sur la coopération économique entre le Maroc et le Parlement de la CEMAC vise à favoriser la mise en place de projets de développement communs et à contribuer à la dynamique d'intégration économique du continent africain, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Signature d'une convention de coopération entre la CGEM et les patronats des pays de la CEMAC

Une convention de coopération a été signée, vendredi à Laâyoune, entre la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et les patronats des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), en marge du Forum parlementaire sur la coopération économique entre le Royaume et le Parlement de cet ensemble régional.

Signée par le président de la CGEM, Chakib Alj, et les représentants des patronats des pays de la CEMAC, cette convention vise à créer une Task Force Maroc-CEMAC, en tant que plateforme commune de dialogue, de coordination et de coopération économique entre les parties.

Elle aura pour vocation de structurer la collaboration entre les parties, d'encourager les échanges d'informations, de bonnes pratiques et d'opportunités d'affaires,

de contribuer à l'émergence de projets conjoints entre les entreprises des différentes régions et de servir d'interface proactive entre les communautés d'affaires du Maroc et des pays de la CEMAC.

La convention prévoit, par ailleurs, la création d'un Comité de pilotage, co-présidé par un représentant de la CGEM et un représentant désigné par chaque patronat de la CEMAC, qui assurera, entre autres, la mise en place de groupes de travail sectoriels réunissant des chefs d'entreprise, des experts et des partenaires institutionnels autour de thématiques prioritaires.

Les signataires s'engagent en outre à coopérer en matière d'identification des secteurs à fort potentiel de complémentarité, tels que l'agro-industrie, les infrastructures, les énergies renouvelables, les industries de transformation et les services numériques.

Les parties ont pris pour engagement de faciliter les partenariats entre les entreprises à travers des programmes de mise en relation et des rencontres B2B, d'organiser des rencontres économiques régulières et de promouvoir des investissements croisés, l'intégration régionale et l'appui au transfert de technologies et de compétences via la formation, l'échange d'expertise et les projets de co-développement industriel.

Dans une déclaration à la MAP en marge de cette cérémonie, M. Alj a souligné la complémentarité entre les économies marocaine et des pays de la CEMAC, notant qu'il a été convenu d'identifier les actions à mener sur le terrain, afin de dynamiser les liens économiques entre le Royaume et cet ensemble régional.

"Le but est de créer une dynamique entre les entreprises marocaines et leurs

homologues de la région de la CEMAC, en vue d'une synergie et d'un échange de savoir-faire entre les parties", a relevé le président de la CGEM.

Dans une déclaration similaire, le président du Conseil d'administration de l'Union nationale des opérateurs économiques congolais (UNOC), Jean Daniel Ovaga, a, pour sa part, souligné que cette convention vise à permettre au secteur privé, moteur essentiel de la croissance économique et créateur de valeur, de jouer pleinement son rôle dans l'identification des secteurs prioritaires pour la coopération bilatérale, au profit des populations du Maroc et des pays du groupe CEMAC.

"C'est un engagement fort que nous prenons d'avancer ensemble et de participer à reconstruire l'Afrique et d'apporter croissance et expertise aux populations locales", a-t-il indiqué.

Mawazine 2025

Wael Jassar enchante le public du Théâtre Mohammed V

Le chanteur libanais Wael Jassar a enchanté ses fans, vendredi soir au Théâtre National Mohammed V de Rabat, avec une sélection de ses plus belles chansons, le temps d'un concert à l'occasion de la 20^e édition du Festival Mawazine-Rythmes du Monde.

Dès sa montée sur la scène du Théâtre National Mohammed V, le public marocain et arabe a gratifié d'acclamations Wael Jassar, l'une des stars les plus marquantes de la scène musicale arabe tout au long de trois décennies.

La foule nombreuse n'a pas manqué d'exprimer sa joie immense à l'arrivée d'un invité de marque du Festival Mawazine par des youyous et des applaudissements, notamment lorsque le chanteur libanais s'est enveloppé du drapeau national marocain.

Cette scène captivante a mêlé de pures émotions d'amour et d'admiration entre un public raffiné et un artiste arabe apprécié, dont la carrière artistique est couronnée de succès à tous égards.

Lors de cette deuxième soirée du Festival Mawazine, Wael Jassar a enflammé l'assistance avec un florilège de ses chansons les plus célèbres soigneusement sélectionnées, le tout dans une ambiance sublime et interactive à la hauteur des attentes de ses fans.

L'artiste libanais a inauguré son concert avec les chansons "Ana aqrab min chamou wa zello" et "Gharib El Nas", deux chansons qui ont, sans équivoque, gagné en popularité sur la scène arabe au cours de ses dernières années, et auxquelles le public présent a interagi avec un enthousiasme exceptionnel.

Avec un sens artistique sincère

et une performance éblouissante, Wael Jassar a également épaté son public avec plusieurs chansons à succès, telles que "Koli Waâd", "Mechit Khalas", "Betewhacheiny", "Tiibt Maâk", "Khissirt koli Nass", "Law ichta baâdi", "Ida Konta Bi aâdabi radi", ou encore "Mikhabi eih".

Et du répertoire de l'école orientale classique, le chanteur libanais a émerveillé ses fans avec de sublimes et authentiques extraits lyriques, tels que "Alfi Lila W lila" de la diva de l'Orient, Oum Kalthoum, et "Wa Hayatak Ya Habibi" du musicien égyptien Sayed Mekkawi.

A cette occasion, le public de Mawazine n'a pas manqué de faire part de sa grande joie et de sa profonde admiration des prestations féériques de Wael Jassar, cette icône de la musique arabe qui a, encore une fois, fait montre d'un style artistique "authentique" et "élégant" hors du commun.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 20^e édition du Festival "Mawazine-Rythmes du Monde" se tient du 20 au 28 juin, avec une programmation éclectique réunissant les plus grandes vedettes de la scène arabe et internationale, faisant de Rabat et Salé un carrefour d'échanges artistiques d'exception.

Créé en 2001 et organisé par l'Association Maroc Cultures, le festival est un rendez-vous incontournable pour les amateurs de musique au Maroc. Avec plus de 2 millions de festivaliers pour chacune de ses dernières éditions, Mawazine est considéré comme le deuxième plus grand événement culturel au monde.

Par Jihane Mourchid (MAP)



Ziad Bourji séduit par l'essor de la chanson marocaine

L'artiste libanais Ziad Bourji a fait part, samedi à Rabat, de son admiration pour l'essor de la chanson marocaine et son évolution au cours de la dernière décennie.

Lors d'une conférence de presse tenue en amont de son concert prévu le soir sur la scène du Théâtre National Mohammed V, dans le cadre de la 20^e édition du Festival Mawazine - Rythmes du Monde, Ziad Bourji a mis en lumière les valeurs authentiques portées par la chanson marocaine, ainsi que la richesse de ses rythmes empreints de multiples variétés musicales.

L'artiste libanais a également salué les efforts constants déployés par les artistes marocains pour choisir des paroles soignées et offrir des œuvres artistiques authentiques et riches en émotions qui érigent la chanson marocaine en un véritable pont culturel entre les peuples.

A cet égard, Ziad Bourji a cité en exemple plusieurs jeunes talents de la chanson marocaine contemporaine, notamment Saad Lamjarred et Hatim Ammor.

Selon lui, la richesse et la diversité musicales marocaines sont ressenties par le public marocain et arabe, étant donné que la position géographique du Royaume en fait un carrefour de brassage culturel unique et agréable, conférant à sa musique une touche particulière tout en préservant sa singularité.

Concernant sa participation au festival Mawazine, l'artiste libanais a exprimé sa joie et sa fierté de prendre part, pour la première fois, à cet événement artistique grandiose qui réunit les plus grandes stars arabes et internationales, soulignant que cette manifestation offre aux artistes, producteurs et jeunes talents de l'industrie musicale des opportunités de collaboration et de développement professionnel.

Le chanteur et auteur-compositeur libanais s'est dit honoré de participer à un festival d'une telle envergure, affirmant que le Maroc est reconnu pour la qualité exceptionnelle de l'organisation de ses grands festivals.

La diva de l'afropop Yemi Alade fait vibrer la scène Bouregreg

La chanteuse nigériane Yemi Alade a fait vibrer, samedi soir la scène Bouregreg, en livrant une performance de haut niveau devant un public nombreux, déjà conquis par les sonorités de l'afropop, et ce dans le cadre de la 20^e édition du Festival Mawazine-Rythmes du Monde.

Dans une ambiance électrique, la diva nigériane, micro doré à la main et vêtue d'une combinaison bleu turquoise à manches ballon, ornée de motifs wax scintillants et de volants multicolores, lance les premières notes de "Tumbum", métamorphosant la scène Bouregreg en une immense chorale à ciel ouvert.

La chanson "Kissing" a résonné ensuite comme un moment de tendresse, avant d'enchaîner avec "Africa", dans

une version allongée, citant plusieurs villes marocaines, ce qui a déclenché une vive ovation du public.

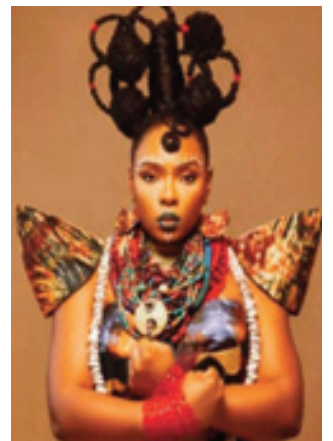
Sa voix, à la fois douce et joyeuse, s'accordait avec justesse aux basses et aux riffs de guitare highlife, tandis que deux danseuses l'accompagnaient avec des mouvements afro-futuristes, parfaitement synchronisés avec les pas rythmés de l'artiste nigériane.

Pendant près de deux heures, Yemi Alade a exploré avec générosité son répertoire, mêlant tubes afropop, envolées vocales improvisées et échanges avec le public, faisant de chaque pause un véritable moment de fête partagée.

Dans une ambiance enflammée, le public de Mawazine chante à l'unisson les refrains de "Johnny", "Ferrari" et "Shekere", accompagnant chaque envoi

lée de la Mama Africa par des ovations enthousiastes et des acclamations qui résonnent jusqu'aux remparts des Oudayas. Née le 13 mars 1989, Yemi Eberechi Alade a grandi à Lagos, où elle a décroché une licence en géographie avant de se révéler au grand public en remportant le Peak Talent Show en 2009, lançant ainsi une carrière marquée par une série de succès à l'échelle continentale. Sacrée meilleure artiste féminine aux MTV Africa Music Awards en 2015 et 2016, Yemi a été nommée en septembre 2020 ambassadrice de bonne volonté du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), mettant sa notoriété au service de l'autonomisation des femmes et de la lutte contre le changement climatique.

Par Zakaria Belabbès (MAP)



A Essaouira, la scène Borj Bab Marrakech fête la singularité des héritages gnaoui et kurde

La scène Borj Bab Marrakech a résonné, samedi soir, aux sons distincts et complémentaires de deux traditions musicales fortes, incarnées par Maâlem Hassan Boussou et le collectif kurde Nisthiman Project, dans le cadre de la 26^e édition du Festival Gnaoua et Musiques du Monde d'Essaouira.

Dans une atmosphère intimiste du Borj, surplombant les remparts de la cité des alizés, le public a été au rendez-vous avec deux univers artistiques ancrés dans des mémoires collectives profondes, tout en laissant chacun une empreinte singulière et habitée.

C'est le maâlem Hassan Boussou qui a ouvert le bal, livrant un concert fidèle à la tradition gnaouie, rythmée par le guembri, les crotales et les chants ancestraux. Accompagné de ses musiciens, il a offert aux passionnés de l'art du gnaoua un moment de transe maîtrisée, rendant hommage aux esprits et aux maîtres de la confrérie.

Issu d'une lignée prestigieuse, maâlem Boussou a déroulé un répertoire riche en nuances, alternant l'énergie rituelle des lila et des envolées plus mélodiques, toujours porté par une complicité chaleureuse avec son public. Sa prestation a été saluée pour sa sincérité et son ancrage dans l'héritage vivant de la culture gnaouie.

Dans une déclaration à la MAP, le maâlem a fait part de sa joie de participer

encore une fois à ce Festival, devenu un rendez-vous international incontournable pour l'art du gnaoua, et auquel il a pris part depuis les premières éditions. Il a également mis en avant le rôle central du Festival dans la préservation, la valo-

risation et la transmission de l'art gnaoui, en offrant aux maâlems une scène de visibilité nationale et internationale, en encourageant les jeunes générations à s'approprier cet héritage et en favorisant les échanges avec d'autres tra-

ditions musicales du monde.

Par la suite, le collectif Nisthiman Project a pris le relais, transportant le public vers les hauteurs du Kurdistan, à travers une palette sonore aux influences turques, iraniennes et irakiennes. Les mélodies modales, portées par des instruments traditionnels comme le "kamancheh", le "daf" ou le "santur", ont installé une ambiance envoûtante.

Le groupe a préféré une immersion totale dans son propre répertoire, offrant une performance dense, parfois grave, empreinte d'une poésie orale vibrante.

Nisthiman Project rassemble des musiciens kurdes venus d'Irak, d'Iran et de Turquie. Le groupe puise dans les traditions musicales des différentes régions du Kurdistan, mêlant instruments anciens (tanbur, kamanché, daf, duduk) et arrangements contemporains. À travers des albums comme Kurdistan, Kobane ou Improvisations, ils explorent les racines communes d'un peuple éclaté, entre mémoire, résistance et espoir.

Placée sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 26^e édition du Festival Gnaoua et Musiques du Monde a accueilli, du 19 au 21 juin, des fusions musicales des quatre coins du globe dans une célébration vivante de la diversité et du dialogue culturel.

Par Bassma Rayadi (MAP)



Clôture du 6^{ème} Festival du Film Arabe de Casablanca

La production palestinienne "Merci de rêver avec nous" primée

Le film palestinien "Merci de rêver avec nous" de la réalisatrice Leila Abbas, a remporté le Grand Prix de la compétition des longs métrages de la 6^e édition du Festival du Film Arabe de Casablanca, clôturée vendredi soir.

Le film raconte l'histoire de deux sœurs qui tentent de gérer l'héritage de leur père décédé, à l'écart de leur frère. Elles cherchent à accéder à l'argent déposé sur son compte bancaire, une somme qui pourrait leur garantir une certaine autonomie financière.

Leur frère, émigré, n'a aucun lien réel avec elles, et ayant négligé son père durant ses dernières années, les deux sœurs estiment être en droit d'agir. Elles décident alors de mettre en place un plan pour contourner la loi et récupérer ce qu'elles considèrent comme leur dû.

Le jury de cette catégorie, présidé par le réalisateur et producteur marocain Nabil Ayouch, et composé de la cri-

tique tunisienne Henda Haouala, de l'acteur égyptien Bassem Samra, du réalisateur irakien Ahmed Yassin Al-Darraj, ainsi que de l'actrice marocaine Nisrine Erradi, a décerné son Prix Spécial au film "J'ai levé les yeux vers le ciel" des réalisateurs égyptiens Nada Riyadh et Ayman El Amir.

Le Prix de la Meilleure Réalisation a été, quant à lui, attribué au réalisateur saoudien Abdelaziz Al Shalahi pour son film "Hobaal", tandis que le Prix du Meilleur Scénario est revenu à "Cette nuit est à moi" de la réalisatrice syrienne Jafra Younes.

Par ailleurs, le Prix de la Meilleure Actrice a été décerné à Clara Khoury pour son rôle dans "Merci de rêver avec nous", alors que le Prix du Meilleur Acteur a été attribué au ténébreux Mohamed Mrad pour son rôle dans le film "Jad" du réalisateur Jamil Al Najjar.

Le jury a également adressé une mention spéciale

au film "Soudan, mon cher" de la réalisatrice Henda Meddeb, une coproduction tuniso-soudanaise.

Dans la compétition des courts métrages, le Prix du Meilleur Film a été remporté par le film libanais "La fourmi qui traverse mon cahier de dessins" du réalisateur Chris Aaqouri.

Le Prix de la Meilleure Réalisation est revenu au film marocain "Miroir à vendre" de Hicham Amal, et le Prix du Meilleur Scénario a été attribué à "Après" de la réalisatrice palestinienne Maha Haj.

Le jury de cette catégorie, présidé par le réalisateur marocain Hicham Lasri et composé de l'actrice égyptienne Shereen Adel et de la réalisatrice jordanienne Darin Sallam, a également adressé une mention spéciale aux films "Rouge" de la réalisatrice Samaher Mousli (Arabie Saoudite), et "Pas de condoléances pour les dames" du réalisateur Mahmoud Zein (Égypte).

A noter que cette édition

du festival a été marquée par la participation de 31 films issus de 13 pays arabes. La compétition des longs métrages a réuni 12 films, tandis que celle des courts métrages en comptait 19.

En plus des deux compétitions officielles, la 6^e édition du Festival du Film Arabe de Casablanca a proposé une section Panorama, mettant l'ac-

cent sur la formation.

Depuis son lancement, le festival, organisé par l'association Imtidad pour la culture et le développement, en partenariat avec le Conseil de la commune de Casablanca et le Centre Cinématographique Marocain (CCM), attire une panoplie de stars et de professionnels du cinéma du monde arabe.





Attaque américaine des sites nucléaires clés en Iran

Donald Trump : *Les frappes ont complètement détruit les installations d'enrichissement nucléaire iranienne*



Les Etats-Unis ont bombardé dimanche trois sites névralgiques du programme nucléaire iranien, des frappes accusées par Téhéran de "faire exploser" les chances d'un règlement diplomatique du dossier nucléaire, au dixième jour de la guerre entre l'Iran et Israël.

L'agence de presse iranienne Irna a ensuite fait état du tir de 40 missiles sur Israël, qui ont fait de nombreux dégâts et 16 blessés, selon les services de secours israéliens.

Après avoir laissé planer le doute sur une intervention contre l'Iran, réclamée par son allié israélien, le président américain, Donald Trump, a annoncé que les principales installations d'enrichissement nucléaire du pays - soupçonné par les Occidentaux de vouloir se doter de l'arme atomique - avaient été "totalement détruites" par les frappes américaines.

Les forces armées iraniennes ont elles dit avoir notamment ciblé l'aéroport international Ben Gourion, près de Tel-Aviv, et utilisé "pour la première fois" de missiles balistiques à têtes multiples, pour des frappes "plus précises et destructrices", selon Irna.

Après l'attaque américaine, Israël a relevé son niveau d'alerte sur tout le territoire, et l'armée israélienne a annoncé une nouvelle série de frappes en Iran. L'agence iranienne Isna a fait état de quatre militaires tués dans une base militaire du nord.

A Ramat Aviv, un quartier résidentiel de Tel-Aviv, les habitants ont découvert au sortir des abris des maisons et immeubles éventrés. "Toute notre maison a été détruite, il ne reste rien", témoigne auprès de l'AFP Aviad

Chernichovsky.

Dans un quartier résidentiel de Ness Ziona, au sud de la métropole côtière, les secours continuent à inspecter les décombres, à la recherche d'éventuels disparus, tandis que des habitants quittent, chargés des valises, des maisons aux toits soufflés.

"Les installations essentielles d'enrichissement nucléaire de l'Iran ont été intégralement et totalement détruites. L'Iran, le caïd du Moyen-Orient, doit maintenant faire la paix", a déclaré Donald Trump à la Maison Blanche, sinon, "les prochaines attaques seront bien plus importantes".

Avant l'attaque massive lancée le 13 juin par Israël contre l'Iran, Téhéran et Washington avaient repris depuis avril des pourparlers via la médiation d'Oman pour un accord nucléaire, butant sur l'exigence américaine, rejetée par l'Iran, d'un arrêt total de l'enrichissement d'uranium.

Téhéran négociait avec Washington "quand Israël a décidé de faire exploser cette diplomatie", et tenait des discussions avec les Européens "quand les Etats-Unis ont décidé, à leur tour, de faire exploser cette diplomatie", a fustigé sur X le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, déclinant les appels européens à un retour à la table des négociations.

Mascate a condamné une "agression illégale" - comme l'a fait Ryad - et appelé à "une désescalade immédiate", le Qatar et l'Irak avertissant des risques de déstabilisation régionale.

Saluant une attaque "très réussie" sur trois sites, M. Trump a affirmé qu'"une pleine charge de bombes a été larguée sur le

site principal, Fordo", une usine d'enrichissement d'uranium enfouie sous une montagne à 180 km au sud de Téhéran.

Les autres cibles sont Natanz (centre), le plus connu des sites d'enrichissement, et un site de conversion d'uranium près de la ville historique d'Ispahan (centre). Des médias iraniens ont confirmé les attaques sur ces trois sites.

L'autorité iranienne de sécurité nucléaire a affirmé n'y avoir détecté "aucun signe de contamination".

"Aucune hausse des niveaux de radiation n'a été signalée" aux abords de ces sites, a

également indiqué l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dont le chef, Rafael Grossi, a annoncé une "réunion d'urgence" lundi.

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a félicité M. Trump pour cette attaque "en parfaite coordination" avec Israël, y voyant un "tournant historique" pour "aider à conduire le Moyen-Orient" vers la paix.

M. Araghchi a aussi averti de "conséquences éternelles" après ces frappes, dénonçant le "comportement extrêmement dangereux, anarchique et criminel" de Washington. "L'Iran se réserve toutes les options" pour se défendre, a-t-il ajouté.

Les raids américains "n'arrêteront pas" le programme nucléaire, a réagi l'Organisation de l'énergie atomique du pays.

Selon les experts, seuls les Etats-Unis étaient en mesure de détruire les sites iraniens profondément enfouis, comme Fordo. Des bombardiers B-2 ont participé à l'attaque, selon des médias américains.

Donald Trump avait dit vendredi donner au "maximum" deux semaines à l'Iran avant d'éventuelles frappes, mais a finalement décidé d'aller de l'avant affirmant que l'Iran était "à quelques semaines, voire quelques mois" de l'arme atomique.

Le chef de la diplomatie israélienne, Gideon Saar, avait affirmé la veille que les hostilités, lancées avec pour objectif affiché d'empêcher l'Iran d'acquiescer la bombe atomique, avait déjà retardé "d'au moins deux ans" cette menace.

Jusqu'à présent, Washington s'était contenté d'apporter une aide défensive à Israël face aux missiles iraniens.

En dix jours, l'armée israélienne a frappé des centaines de sites militaires ou liés au programme nucléaire iranien, décapité la hiérarchie des forces armées, et tué une dizaine de scientifiques du nucléaire.

L'Iran, qui dément vouloir se doter de l'arme atomique et défend son droit à un programme nucléaire civil, riposte par des salves de drones et missiles balistiques, la plupart interceptés par les systèmes de défense israéliens.

Côté iranien, la guerre a fait plus de 400 morts et 3.056 blessés, en majorité des civils, a indiqué samedi le ministère de la Santé.

Les tirs iraniens sur Israël ont fait 25 morts, selon les autorités israéliennes.

L'Iran et ses alliés, dont les rebelles Houthis au Yémen, avaient menacé de représailles contre les intérêts américains au Moyen-Orient en cas d'intervention américaine directe. Les Houthis l'ont qualifiée dimanche de "déclaration de guerre" au peuple iranien, se disant prêts "à cibler les navires et les bâtiments de guerre américains en mer Rouge".

Selon un responsable américain, la mission diplomatique américaine en Irak a encore réduit son personnel.

Israël, qui maintient l'ambiguïté sur sa possession de l'arme atomique, détient 90 ogives nucléaires, selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm.



Selon les experts, seuls les Etats-Unis étaient en mesure de détruire les sites iraniens profondément enfouis, comme Fordo. Des bombardiers B-2 ont participé à l'attaque, selon des médias américains

En bombardant l'Iran, Donald Trump fait le pari hasardeux de la force

En donnant l'ordre de bombarder des sites nucléaires iraniens, Donald Trump a fait le pari de la force plutôt que celui de la diplomatie, un virage stratégique de Washington face à Téhéran aux conséquences difficiles à mesurer pour les experts.

Le président américain a ainsi fait basculer près d'un demi-siècle d'antagonisme entre les Etats-Unis et la République islamique en un conflit ouvert, avec les encouragements d'Israël, alors que Washington avait au cours des dernières décennies privilégié - parfois à contrecoeur - la diplomatie.

"Nous ne saurons si (ce pari) est réussi que si, d'ici trois à cinq ans, le régime iranien n'a pas acquis les armes nucléaires qu'il a maintenant de bonnes raisons de vouloir obtenir", déclare Kenneth Pollack, vice-président du Middle East Institute et lui-même ancien analyste de la CIA.

Les renseignements américains n'ont pas conclu que l'Iran construisait une bombe nucléaire. Les travaux sur l'atome de Téhéran étaient largement considérés comme un moyen de pression, et il est probable que l'Iran avait pris des précautions en prévision d'éventuelles frappes.

Mais pour Trita Parsi, un critique de l'action militaire, avec la décision de bombarder de M. Trump, "il est maintenant plus probable que l'Iran devienne un Etat doté d'armes nucléaires dans les cinq à dix ans". "Nous devrions faire attention à ne pas

confondre le succès tactique et le succès stratégique", ajoute M. Parsi, vice-président exécutif de l'Institut Quincy pour une politique d'Etat responsable.

"La guerre en Irak a également été un succès dans les premières semaines, mais la proclamation par le président Bush d'une 'Mission accomplie' a fait long feu", a-t-il rappelé.

La décision d'attaquer de M. Trump - plus d'une semaine après qu'Israël a lancé une importante campagne militaire - est survenue alors que le régime iranien est le plus affaibli depuis la révolution islamique de 1979.

Depuis l'attaque du 7 octobre 2023 contre Israël par le Hamas, qui bénéficie du soutien de l'Iran, Israël a non seulement détruit une grande partie de Gaza mais aussi décimé le Hezbollah, qui frappait son territoire depuis le Liban pour le compte de Téhéran.

Par ailleurs, le principal allié de l'Iran parmi les dirigeants arabes, le président syrien Bachar al-Assad, a été renversé en décembre 2024.

Les partisans de l'attaque de M. Trump font, eux, valoir que la diplomatie ne fonctionnait pas puisque l'Iran est resté inflexible sur son droit d'enrichir de l'uranium.

"Contrairement à ce que certains diront dans les jours à venir, l'administration américaine n'a pas précipité la guerre. En fait, elle a donné à la diplomatie une chance réelle", assure Ted Deutch, ancien membre

démocrate du Congrès qui dirige désormais l'American Jewish Committee.

"Le régime iranien meurtrier a refusé de conclure un accord", a-t-il ajouté.

Un avis que partage le sénateur républicain John Thune qui, en rappelant les menaces de Téhéran contre Israël et les propos iraniens contre les Etats-Unis, affirme que l'Iran avait "rejeté toutes les voies diplomatiques vers la paix".

L'attaque ordonnée par Donald Trump survient presque une décennie après que l'ancien président Barack Obama a scellé un accord aux termes duquel l'Iran a considérablement réduit ses activités nucléaires - et dont M. Trump s'est retiré en 2018, au début de son premier mandat.

La majorité du Parti républicain de Donald Trump et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qui considère l'Iran comme une menace existentielle, avaient critiqué l'accord sur le nucléaire iranien parce qu'il permettait, selon eux, à Téhéran d'enrichir de l'uranium à des niveaux susceptibles de permettre la production d'armes nucléaires et que les clauses essentielles avaient une date limite d'application.

Mais le président américain, se présentant comme un faiseur de paix, avait déclaré, il y a seulement un mois, lors d'une visite dans les monarchies arabes du Golfe, qu'il espérait parvenir à un nouvel accord avec l'Iran, et que son administration préparait de nouvelles négociations.

Puis Benjamin Netanyahu a attaqué

l'Iran, provoquant un revirement abrupt de Donald Trump.

"La décision de Trump de mettre abruptement fin à ses propres efforts diplomatiques rendra également beaucoup plus difficile la conclusion d'un accord à moyen et long terme", estime Jennifer Kavanagh, directrice de l'analyse militaire chez Defense Priorities, qui prône la retenue.

"L'Iran n'a désormais aucune raison de faire confiance à Trump ou de croire que conclure un compromis favoriserait les intérêts de la République islamique", ajoute-t-elle.

Les dirigeants religieux iraniens font également face à une forte opposition interne. D'importantes manifestations ont éclaté en 2022 après la mort en détention de Mahsa Amini, une jeune Iranienne arrêtée pour avoir mal ajusté son voile.

Pour Karim Sadjadpour, de la Carnegie Endowment for International Peace, les frappes américaines pourraient soit renforcer la République islamique, soit accélérer sa chute.

"Le bombardement par les Etats-Unis des installations nucléaires de l'Iran est un événement sans précédent qui pourrait s'avérer transformateur pour l'Iran, le Moyen-Orient, la politique étrangère des Etats-Unis, la non-prolifération mondiale et potentiellement même l'ordre mondial", a-t-il écrit sur les réseaux sociaux.

"Son impact se fera sentir pendant les décennies à venir".

Les principales réactions

Voici les premières réactions internationales à l'attaque américaine contre plusieurs sites nucléaires iraniens dimanche, par laquelle les Etats-Unis ont rejoint Israël dans sa guerre contre la République islamique:

"Les événements de ce matin sont scandaleux et auront des conséquences éternelles", a averti le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi, dénonçant le "comportement extrêmement dangereux, anarchique et criminel" des Etats-Unis. "L'Iran se réserve toutes les options pour défendre sa souveraineté, ses intérêts et son peuple", a-t-il ajouté.

-L'Organisation de l'énergie atomique iranienne a pour sa part dénoncé "un acte barbare qui viole le droit international", et affirmé que "malgré les complots maléfiques de ses ennemis", l'Iran "ne laissera pas le chemin du développement" de son industrie nucléaire "être arrêté".

"Votre décision audacieuse de viser les installations nucléaires de l'Iran avec la puissance impressionnante et juste des Etats-Unis changera l'Histoire", a déclaré le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu dans un message vidéo de remerciements à Donald Trump.

"C'est une dangereuse escalade dans une région déjà sur la corde raide - et une menace directe à la paix et à la sécurité dans le monde",

a estimé le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres.

-La cheffe de la diplomatie de l'Union européenne, Kaja Kallas, a appelé "toutes les parties à faire un pas en arrière, à revenir à la table des négociations et à éviter toute escalade supplémentaire", sur X. Elle ajouta que l'Iran ne devait pas développer l'arme nucléaire et que les ministres des affaires étrangères de l'UE discuteraient de la situation lundi.

-Le Premier ministre britannique Keir Starmer a appelé l'Iran à "revenir à la table des négociations". "L'Iran ne doit jamais être autorisé à développer une arme nucléaire et les Etats-Unis ont pris des mesures pour atténuer cette menace", a déclaré M. Starmer sur X, soulignant que "la stabilité dans la région est une priorité".

-L'Arabie saoudite "suit avec une grande préoccupation les développements en République islamique d'Iran, avec le ciblage des installations nucléaires iraniennes par les Etats-Unis", a affirmé le ministère saoudien des Affaires étrangères.

-Oman, qui joue le rôle de médiateur entre les Etats-Unis et l'Iran dans les discussions sur le nucléaire, a condamné "cette agression illégale" et appelle à "une désescalade immédiate", a affirmé un porte-parole du ministère omanais

des Affaires étrangères. Il a ajouté que "l'action entreprise par les Etats-Unis menace d'élargir l'étendue de la guerre et constitue une violation grave du droit international".

-Le Qatar, qui joue le rôle de médiateur entre Israël et le Hamas dans la guerre à Gaza, a mis en garde dimanche contre des "conséquences catastrophiques". "L'escalade dangereuse actuelle dans la région peut entraîner des conséquences catastrophiques tant au niveau régional qu'international", a affirmé le ministère qatari des Affaires étrangères, appelant "toutes les parties à faire preuve de sagesse, de retenue et à éviter toute nouvelle escalade".

-Le gouvernement irakien a condamné les frappes américaines, y voyant une "escalade militaire" qui "menace la sécurité et la paix au Moyen-Orient" et "met gravement en péril la stabilité régionale". "Les solutions militaires ne peuvent se substituer au dialogue et à la diplomatie", a plaidé le porte-parole du gouvernement Bassem Alawadi précisant que la poursuite des frappes "conduirait à une escalade dangereuse dont les répercussions dépasseront les frontières de tout Etat".

-Le Pakistan, seule puissance nucléaire du monde musulman et allié des Etats-Unis, a condamné les frappes américaines. "Nous réitérons que ces attaques violent toutes les normes du droit international et que l'Iran a le

droit légitime de se défendre en vertu de la Charte des Nations unies", a déclaré le ministère des Affaires étrangères.

-Le chancelier allemand Friedrich Merz a "réitéré son appel à l'Iran pour qu'il entame immédiatement des négociations avec les Etats-Unis et Israël afin de parvenir à une solution diplomatique au conflit".

-L'escalade militaire au Moyen-Orient risque de déclencher une "guerre aux conséquences irréversibles", a déclaré dimanche la présidente du Comité international de la Croix-Rouge Mirjana Spoljaric.

-Les rebelles houthis du Yémen, soutenus par l'Iran, ont dit considérer les frappes américaines comme "une déclaration de guerre" contre le peuple iranien ajoutant être prêts "à cibler les navires et les bâtiments américains en mer Rouge".

"Nous condamnons cette agression criminelle", a écrit sur Telegram le mouvement islamiste palestinien Hamas, allié de l'Iran et engagé depuis 20 mois dans une guerre avec Israël dans la bande de Gaza. "Nous la considérons comme un exemple flagrant de la politique d'imposition de l'hégémonie par la force, une agression basée sur la loi de la jungle, et une violation de toutes les normes et conventions internationales".

Portrait

Kirsty
Coventry
*A jamais
la première*

Meilleure nageuse africaine de l'histoire, première femme à la tête du sport mondial, la Zimbabwéenne Kirsty Coventry a brisé de nombreuses barrières pour devenir, à 41 ans, la plus jeune présidente du CIO depuis Pierre de Coubertin.

La septuple médaillée olympique de natation, qui a balayé ses six adversaires dès le premier tour en mars, porte un mystère: après une campagne dénuée de toute proposition concrète, quelle dirigeante sera-t-elle ?

"Le sport a radicalement changé ma vie", constatait Coventry jeudi, puisant dans son parcours une ligne politique: "Garantir des opportunités

égales d'accès au sport aux athlètes de tous horizons".

Installée ce lundi aux manettes de l'instance de Lausanne, l'ex-championne a forgé son destin dans un Zimbabwe doublement périphérique, sportivement comme politiquement: loin du trio Australie/Etats-Unis/Chine, dominant en natation, et à plus de 10.000 km du CIO, toujours présidé par des hommes occidentaux.

L'enfant de Harare, dont les parents issus de la minorité blanche dirigent une entreprise chimique, grandit cernée par les sportifs: sa mère et sa grand-mère jouent au tennis, son grand-père a présidé la fédération de natation, deux de ses oncles ont représenté la Rhodésie (en natation et boxe) avant l'indépendance en 1980.

"J'ai toujours été très compétitive, au point d'être interdite de jeux de cartes en famille parce que je n'aimais pas perdre", rappelle volontiers la grande blonde, carrure athlétique intacte et décontraction en bandoulière.

Initiée à la natation avant deux ans, en club à six, Coventry s'épanouit dans l'eau sans s'y limiter. Faute de piscine couverte dans le pays, elle passe "au hockey sur gazon, cross et tennis" pendant l'hiver, un éclectisme auquel elle attribuera plus tard

sa longévité sportive.

Tombée en arrêt devant les JO-1992 de Barcelone, la fillette promet à ses parents "d'aller aux Jeux un jour et d'y décrocher une médaille d'or pour le Zimbabwe", alors uniquement titré en 1980 grâce à ses hockeyeuses.

"Ils ont souri et m'ont dit qu'il faudrait beaucoup de travail, de sacrifices, se lever très tôt. J'ai dit d'accord - j'avais neuf ans, qu'est-ce que j'y connaissais ?", plaisantait en mars l'ex-championne, demi-finaliste du 100 m dos à 16 ans aux JO-2000 de Sydney.

Comme tant d'autres nageurs, Léon Marchand en tête, l'accès aux sommets passe par l'exil: elle décroche l'année suivante une bourse pour l'université américaine d'Auburn, passe des entraînements solo à l'émulation d'un groupe de haut niveau, et découvre l'effervescence du championnat universitaire NCAA.

La consécration arrive dès les JO-2004 d'Athènes, avec l'or du 200 m dos, l'argent du 100 m dos (devant Laure Manaudou) et le bronze du 200 m quatre nages, avant quatre nouvelles médailles à Pékin-2008 (or du 200 m dos, argent du 100 m dos, 200 m quatre nages et 400 m quatre nages).

Entrée dès 2013 à la commission des athlètes du CIO, elle quitte les bassins après les

JO-2016 de Rio et embrasse une carrière politique, appelée en 2018 comme ministre des Sports, des Arts et de la Jeunesse dans le gouvernement du président Emmerson Mnangagwa, successeur de Robert Mugabe.

Interrogée sur la nature autoritaire du régime, l'ancienne nageuse souligne qu'elle faisait partie des sept ministres "non affiliés" au parti au pouvoir depuis l'indépendance, le Zanu PF, et qu'elle s'est concentrée sur "ce qu'elle pouvait changer".

A peine arrivée, elle s'est attaquée au harcèlement sexuel au sein de la fédération de hockey puis de football (contre des femmes arbitres), assumant la suspension décriée par les instances internationales pour "interférence gouvernementale" - de trois mois pour le hockey, 18 pour le football - qui a privé les fans de leurs sélections.

"C'était la bonne décision (...) Il y a certaines choses qui me tiennent profondément à coeur et que je ne tolérerai jamais", promettait-elle en mars.

Elle n'a en revanche pas réussi la remise aux normes Fifa des stades du pays - au point que le Zimbabwe joue à l'étranger ses matches à domicile - et son grand projet de loi sur l'intégrité (dopage, harcèlement, manipulation des

compétitions) reste à adopter plus de trois ans après son élaboration.

Partisane d'une approche collaborative résumée par son slogan "Ubuntu", cher à Nelson Mandela, Coventry a convié dès mardi la centaine de membres du CIO à cinq ateliers de réflexion, avant de consulter plus largement.

"Cela signifie essentiellement +Je suis parce que nous sommes+", explique-t-elle, convaincue que les décisions doivent être partagées.

Sur la présence des sportifs israéliens comme sur la réintégration de la Russie, elle estime que le rôle du CIO est "de faire en sorte que tous les athlètes puissent participer aux JO".

Cette mère de deux fillettes, dont un bébé de sept mois qu'elle allaitait encore au moment de son élection, insiste sur l'importance pour l'olympisme "de rester pertinent" pour la jeunesse, un défi quand les audiences vieillissent.

Rapatrifier sa famille à Lausanne lui vaut une première transgression à la tradition olympique: elle ne s'est pas installée au Lausanne Palace, résidence de tous ses prédécesseurs depuis 1980.

"Je veux que mes enfants grandissent comme je l'ai fait: en faisant leurs lits et les tâches ménagères".

”

J'ai toujours été très compétitive, au point d'être interdite de jeux de cartes en famille parce que je n'aimais pas perdre

17 Annonces

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
National
N° 29/2025

Le 17 juillet 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROU-DANNT sis à Rue Settat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 29/2025 du 17 juillet 2025 à 10h pour :

Etude géotechnique d'élargissement et du renforcement de la RP1733 du PK14+500 au PK63+000 et de PK71+000 au PK 88+500 sur une longueur de 640m Province de TAROU-DANNT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 201.540,00 dhs (Deux Cent Un Mille Cinq Cent Quarante dirhams,00 chs).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 dhs (Huit Mille Dirhams, 00 Chs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à four-

nir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4042/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 35/2025

Le 17 juillet 2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROU-DANNT sis à Rue Settat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 35/2025 du 17 juillet 2025 à 11h pour :

Travaux d'entretien des ouvrages d'art et d'assainissement sur la RN 30 entre le PK 82+600 et le PK 161+600, Province de Taroudant. (PC 2025)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 252.120,00 dhs (Deux Cent Cinquante Deux Mille Cent Vingt Dirhams, 00 chs).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.500,00 dhs (Trois Mille Cinq Cent Dirhams, 00 Chs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à

l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4043/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la
Protection sociale
Délégation de Kenitra
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
International
N°12/2025

Le 07/22/2025 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection Sociale à Kenitra - BP N°1554 Kenitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international ayant pour objet : Acquisition du mobilier de bureau pour douze (12) centres de santé relevant de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la province de Kenitra.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 29.812,00 DHES

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 29.812,00 DHES

Un million quatre cent quatre-vingt-dix mille six cent cinquante dirhams TTC : (1.490.640,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 du décret n°2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à

ser leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

Quant aux catalogues prévus à l'article 13 du règlement de consultation, ils doivent être déposés dans le bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Kenitra, au plus tard le 22/07/2025 à 10h00min.

N° 4044/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la
protection sociale Direction
Régionale de Casablanca Settat
Délégation Provinciale de
Berrechid
Centre Hospitalier
provincial de Berrechid
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié national
offres de n° 04/2025

Le 19/06/2025 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Hôpital Provincial de Berrechid, rue oued melouia, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix n° 04/2025 pour :

La Maintenance et réparation des équipements médico-techniques relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid.

Lot n°1: Maintenance et réparation des équipements de l'imagerie médicale y compris le tube à rayon X et les sondes d'échographie relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid.

Lot n°2: Maintenance et réparation des équipements de laboratoire de l'Hôpital Provincial de Berrechid relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du po-

tail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée selon chaque lot à la somme de :

- lot n°1 : 324000,00dhs (Trois cent vingt quatre mille Dirhams Toute Taxe Comprise) en dirhams.

- lot n°2 : 239520,00dhs (Deux cent trente neuf mille cinq cent vingt Dirhams Toute Taxe Comprise) en dirhams.

Le cautionnement provisoire est fixé selon chaque lot à la somme de :

- lot n°1 : 6000,00dhs (six mille Dirhams).

- lot n°2 : 4000,00dhs (quatre mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers au bureau des marchés de l'Hôpital Provincial de Berrechid, rue oued melouia, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées, Berrechid.

Une visite des lieux sera organisée à l'intention des concurrents le 03/07/2025 à 11 h00 heure à l'Hôpital Provincial de Berrechid.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 4045/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTÉRIEUR
RÉGION
GUELIMM-OUAD NOUNE
PROVINCE DE
GUELIMM
ETABLISSEMENT DE
COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE
OUED NOUN
AVIS D'APPEL D'OFFRE OU-VERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N° 01/2025/TCI/
GUELIMM

Le 22 juillet 2025 à 11 du matin, il sera procédé à la salle des réunions de l'établissement de Coopération Intercommunale oued noun à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

• ASSISTANCE A LA MAINTIENNE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MISE EN ŒUVRE DU FUTUR CONTRAT DE GESTION DELEGUEE DU SERVICE DE TRANSPORT PUBLIC PAR BUS SUR LE TERRITOIRE D'ELCI GUELIMM

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme De Soixante-quatre Mille Dirhams (75.000,00DH).

* L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Cinq Cent Mille Dirhams TTC (2 500 000,00DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

Le président l'Etablissement De Coopération Intercommunale oued noun

N° 4046/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Prélèvement & des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°
65/DTZ/INV/2025

Le Mercredi 16 juillet 2025 à 10 heures, il sera procédé à la salle de réunion au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres INTERNATIONAL, sur offre de prix n°65/DTZ/INV/2025 du 16/07/2025 ayant pour objet TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE EDUCATIF COMPOSE D'UNE ECOLE COMMUNAUTAIRE ET D'UN LYCEE COLLEGIAT A LA COMMUNE DE GUELAMANE A LA PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Deux million huit cent quatre-vingt-trois mille sept cent trente-sept dirhams soixante chs (12 883 737,60 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : deux cent mille dirhams (200 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation. Il est exigé une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	B	A2

N° 4047/PA



Ministère de l'Éducation Nationale,
du Prélèvement et des Sports
AREF CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE EL FIDA MERS SULTAN

Avis de report de l'appel d'offres Ouvert international N° 01/E/25

Il est porté à la connaissance du public qu'il a été reporté à la date du 04 juillet 2025 à partir de 10 heures, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix ayant pour objet : l'externalisation de la Gestion du service de restauration au profit des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles du Lycée qualifiant Mohamed V dépendant de la direction provinciale EL FIDA MERS SULTAN et relevant de l'AREF Casablanca - Settat.

Les autres éléments de l'avis publié en page 19 du journal Libération numéro 10528 parue le 04 juin 2025, restent inchangés.

N° 4048/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تارودانت
جماعة القاضي

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

تنظم جماعة والقاضي امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة: محرد 1 السلم

11 برسم سنة 2025 وذلك يوم: 04 غشت 2025 لقائدة المحجرين 2 د التابعين

لجماعة والقاضي والذين لقصوا 6 سنوات في الإطار وذلك ابتداء من الساعة: 10

صباحا بمقر جماعة والقاضي. يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها: منصب واحد.

يجب أن تحمل طلبات الترشح إلى مصلحة الموظفين بالجماعة

المذكورة قبل: 29 يوليوز 2025 وهو آخر أجل لإيداع الترشيحات.

N° 4049/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

© Myriam Hammich

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Mots flechés

Jeux & Loisirs

SANS EAU	RISQUÉ	EN PRIME	↓	GENDA- RME	↓	CONIFÈRE ANGOÏSSE	↓	FOULE EN DÉSORDRE	RETENU	↓	MANQUE
↓	↓	↓		RIGOLO	→			↓			↓
				BASIQUE							
CIRCUL- AIT EN ITALIE	→			↓	QUARTIER D'ELNE	EN AOÛT ET TOUT LE RESTE	→		ABSCON- NSE	ENSEIG- NE EN VILLE	
		ATTIRANT	→		↓	↓			↓	↓	
CUBE								DÉCHET AZOTÉ	→		
RÉPON- DANT	→										
TRAVAIL RÉMUNÉRÉ		EN SOMME TENIR EN L'AIR	→		DOGME	→					PRINCE ARABE
↓		↓		ROULÉ EN ATTENTE	→		ARRÊTÉ À RABAT	ZÉNITH	ARTICLE COIFFEUR	→	↓
ÉTAT D'ASIE	→			↓		TASSE EN ORBITE	→	↓	↓		ROCHE CREUSE
REGAGNE	→				↓				LETTRES DE GIORD EN ROND	→	↓
				ABOMINER	→				↓		
SEREIN						CHAMBRE FROIDE	→				FIN DE VERBE
CHOISIR	RADIUM			EN SEPTEMBRE							
↓	↓			↓		POULIE À GORGE	→			CUBE	→
RÉUNION DE CORPS	→						GÉHENNE	→			

Solution mots flechés d'hier

Row 1	B	of the person	to the person	D	of the person	Z	of the person	I	of the person
Row 2	E	of the person	of the person	E	of the person	T	of the person	R	of the person
Row 3	U	of the person	of the person	N	of the person	I	of the person	N	of the person
Row 4	U	of the person	of the person	N	of the person	I	of the person	N	of the person
Row 5	V	of the person	of the person	A	of the person	D	of the person	O	of the person
Row 6	S	of the person	of the person	E	of the person	N	of the person	A	of the person
Row 7	L	of the person	of the person	I	of the person	M	of the person	I	of the person
Row 8	O	of the person	of the person	D	of the person	E	of the person	S	of the person
Row 9	A	of the person	of the person	G	of the person	E	of the person	E	of the person
Row 10	N	of the person	of the person	E	of the person	S	of the person	T	of the person
Row 11	E	of the person	of the person	G	of the person	E	of the person	B	of the person
Row 12	L	of the person	of the person	A	of the person	S	of the person	A	of the person
Row 13	R	of the person	of the person	E	of the person	L	of the person	A	of the person
Row 14	A	of the person	of the person	S	of the person	L	of the person	A	of the person

Directeur
de la Publication
et de la Rédaction
Mohamed Benabib

Secrétaire général
de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Benstaleb
Alain Bouithy
Mourad Tibet
Walaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Melhah

Responsable
des ressources
humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Elrafie

Service technique
Khadija Sibi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Hallafi
Mariama Farki
Elkandjousi Elmariti

Secretariat
Astrak Tuba

Photographe
Ahmed Larraki
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Ladyoune)
Abdelali Khalil
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khail Benmouna

Adresse de la
Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca, Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0622 62 09 72

Service annonces
et publicité
E-mail:
annonceslibert@libe.ma
Youssef El Gabs
Mourad El Youssefi
Loubna Baghdadli
Latifa Mouarib
Rkia Ait Dahman
Silvana Zaiter
Fadia Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Magnétiques

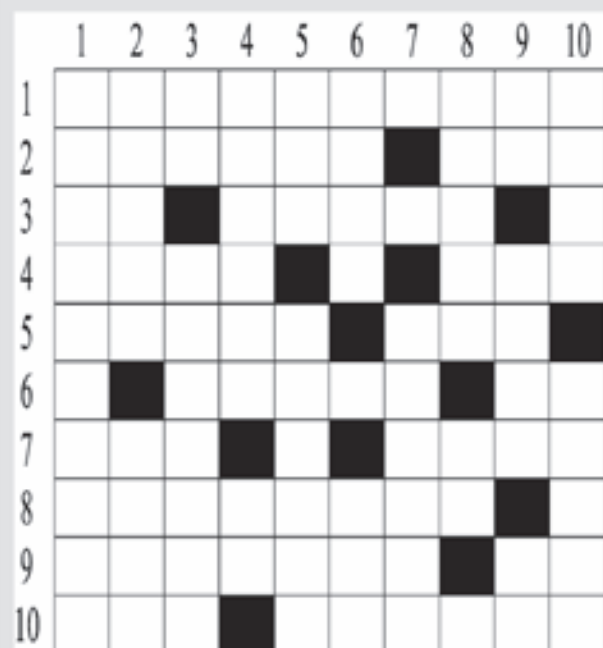
Distribution
SAPRES
Dossier de presse 130/64

Site web: www.libe.ma

 Journal Libération

Libération Maroc

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Commun
2- De ville - Avant les autres
3- Personnel - Vénéré
4- Pègre - Indien
5- Plus neutres - Petits cubes
6- Eau de France - Carte
7- Fumoux, espion - Méditation
8- Sainte ridicule
9- Jambière grecque - Costumes
10- Saison - Charmé

VERTICALEMENT

- 1- Mal de bagarreur
2- Vases - Sacré
3- En défilé - Colosse
4- Fatiguées - Club de France
5- Nid d'espions ! - Canal de chez nous
6- Mesure en or - Centrale nucléaire
7- Fils de consommation
8- Elle se fait quand on n'est pas seul - L'Union
9- Tête de liste - Roi slave - Vieille cité
10- Crochet - Raisonnable

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

6			1	4	7	3		
	4		7		9		2	
		3	8		5			
	5	6				8	1	
4							6	
3	1				2	5		
		1		2	6			
8	9			3		2		
	7	4	5	6				3

Difficile

8	6			9	7			
	3		8	7				
2	7		9	1				
	9		3		5			
		4	2		6	9		
			5	3	7			
4	9				8	6		

Moyen

		7	4	9		3		
9	3		1					7
								2
8	1	4		5				
7		6		1		9		4
				7		1	2	8
4								
5					7		4	6
		3		4	1	7		

Expert

	2		5	4				
		5		7				4
3	7					1		
					9			8
	8	9				6	4	
4			7					
		1					5	6
6				9		8		
			8	2			1	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	6	2	9	3	5	8	1	7
7	5	9	4	8	1	2	6	3
1	3	8	6	7	2	4	9	5
2	1	4	5	9	7	6	3	8
5	9	3	8	2	6	7	4	1
6	8	7	1	4	3	5	2	9
3	2	1	7	6	8	9	5	4
8	4	5	2	1	9	3	7	6
9	7	6	3	5	4	1	8	2

Difficile

2	9	4	8	7	1	3	5	6
6	8	7	3	5	2	4	1	9
5	1	3	4	9	6	8	7	2
8	4	6	2	1	3	5	9	7
9	7	2	5	8	4	1	6	3
3	5	1	7	6	9	2	4	8
7	2	8	6	4	5	9	3	1
4	3	9	1	2	7	6	8	5
1	6	5	9	3	8	7	2	4

Moyen

3	5	4	1	6	2	8	7	9
2	9	7	3	5	8	1	6	4
8	1	6	9	7	4	2	5	3
1	2	5	4	3	9	7	8	6
9	6	3	8	1	7	4	2	5
7	4	8	6	2	5	9	3	1
4	3	9	2	8	6	5	1	7
5	8	1	7	4	3	6	9	2
6	7	2	5	9	1	3	4	8

Expert

3	6	2	5	7	1	9	4	8
1	4	9	6	2	8	5	7	3
8	5	7	9	4	3	2	6	1
9	8	3	1	6	7	4	2	5
2	7	6	8	5	4	1	3	9
5	1	4	3	9	2	6	8	7
4	3	1	2	8	5	7	9	6
7	9	8	4	1	6	3	5	2
6	2	5	7	3	9	8	1	4

Sport



Le PSG n'a plus droit à la décontraction contre les Seattle Sounders



Le Paris SG doit gagner contre les Seattle Sounders dans leur autre du Lumen field lundi (20h00) s'il veut être sûr de se qualifier pour les huitièmes de finale, et éviter une élimination au premier tour qui ferait mauvais genre après son titre européen.

Le seul club français de la compétition n'a pris que trois points en deux matches après sa défaite surprise contre Botafogo jeudi (1-0), qui a quelque peu plombé la belle ambiance régnant jusque-là dans le groupe depuis son arrivée à Los Angeles, le 10 juin.

Heureusement pour le PSG, son carton contre l'Atlético Madrid (4-0), le 15 juin, deux semaines après

son étonnante finale de Ligue des champions contre l'Inter Milan (5-0), lui assure une différence de buts confortable. Un succès contre Seattle est donc l'assurance de rejoindre les huitièmes de finale.

En revanche, la première place qui lui tendait les bras après le premier match ne dépend plus seulement de sa performance de lundi. Botafogo a engrangé deux succès en deux matches et n'a besoin que d'un match nul pour rester premier. Les deux premiers de ce groupe B rencontreront chacun une équipe sortie du groupe A, dont Palmeiras et l'Inter Miami occupent pour l'instant les deux premières places.

L'opposition de lundi devrait être faible pour un

champion d'Europe. Les Seattle Sounders ont été certes vaillants contre Botafogo (défaite 2-1) et l'Atlético Madrid (défaite 3-1) mais présentent des limites redhibitoires contre un milieu et une attaque de la qualité de ceux du PSG. Même dans son championnat, la MLS, le club est cantonné à la sixième place après 18 matches.

Pourtant l'attitude des Parisiens sera très observée. En effet, eux qui avaient été conquérants contre l'Atlético, dans la foulée de leur campagne de Ligue des champions, ont été nerveux et peu inspirés contre Botafogo.

Et les petites phrases de certains donnent les signes d'un certain relâchement. Gianluigi Donnarumma qui dit "merci au coach et au club" d'avoir accordé aux joueurs quartier libre tous les après-midis cette semaine. Fabian Ruiz qui anticipe: "et après, c'est les vacances".

Une fatigue physique et mentale serait bien compréhensible au bout d'une saison à plus de 70 matches. Mais ce sont le club et les joueurs eux-mêmes qui n'ont cessé de clamer, pendant leur séjour californien, qu'ils avaient envie de marquer un peu plus l'histoire en remportant cette première Coupe du monde de clubs nouvelle formule, synonyme de cinquième trophée de la saison. Il faudra donc le démontrer lundi.

Bonne nouvelle, Ousmane Dembélé, joueur phare de l'équipe, est remis de sa blessure à une cuisse et a repris l'entraînement collectif vendredi, mais il pourrait être un peu juste pour débiter lundi. En revanche Bradley Barcola est disponible, lui qui a effectué son retour jeudi par une entrée en jeu prometteuse, alors

que Gonçalo Ramos a une fois de plus été transparent.

Une chose semble certaine: l'entraîneur Luis Enrique devrait ne pas tenter d'associer au milieu de terrain Warren Zaïre-Emery et Senny Mayulu. Les deux pépites de 19 ans ont montré contre Botafogo qu'elles étaient encore trop tendres pour tenir la baraque dans l'incertitude. Or, même face aux Sounders, le PSG a précisément besoin de certitudes et ne peut plus se permettre de faire reposer les cadres.

Zaïre-Emery lui-même a résumé l'électrochoc de jeudi et le PSG qu'il faudra retrouver, lundi: "ça nous met une piqûre de rappel pour qu'on ne se relâche pas", a-t-il assuré.

Habituellement "on est une équipe qui met beaucoup de dynamisme, qui rentre dedans dans les duels, qui a un pressing, il faut aller chercher cette victoire contre Seattle", a exhorté l'international français.

Résultats

Benfica-Auckland City : 6-0
Flamengo-Chelsea : 3-1
Los Angeles-Espérance Tunis : 0-1
Bayern Munich-Boca Juniors : 2-1
Mamelodi Sundowns-Borussia Dortmund : 3-4
Inter Milan-Urawa : 2-1
Fluminense-Ulsan HD : 4-2
River Plate-Monterrey : 0-0

Programme du lundi

02h00 : Manchester City-Al Ain
20h00 : Atlético Madrid-Botafogo JR
20h00 : Seattle Sounders-PSG

Quand la météo joue les trouble-fêtes

La météo joue les trouble-fêtes aux Etats-Unis où plusieurs matches du Mondial des clubs ont été interrompus ou retardés pour prévenir de violents orages, une spécificité locale face à laquelle la Fifa se montre pour le moment impuissante et qui pose question à un an du Mondial-2026.

Le tournoi vient à peine de boucler sa première semaine que déjà quatre rencontres ont vu leur déroulement perturbé par les caprices du ciel et les phénomènes extrêmes, assez courants à cette période de l'année dans certains Etats du pays-hôte.

Le 18 juin, le duel entre les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns et les Sud-Coréens d'Ulsan a été donné avec une heure de retard à Orlando. Puis ce sont trois autres matches, Pachuca-Salzburg (à Cincinnati), Palmeiras-Al Ahly (à East Rutherford, New Jersey) et Benfica Lisbonne-Auckland (encore à Orlando) qui ont été stoppés en cours de jeu, certains durant plus de deux heures en raison de mauvaises conditions météorologiques.

Le rituel est toujours le même. Une annonce du speaker indique d'abord l'arrivée imminente de fortes précipitations, avec risque d'éclairs, et invite les spectateurs à quitter les gradins pour "se mettre à l'abri". Le stade et la pelouse sont ensuite vidés en attendant que l'intempérie s'estompe.

Ailleurs dans le monde, il n'est pas rare que des rencontres soient interrompues ou retardées pour cause d'orages. Le coup d'envoi de la demi-finale de Ligue des nations entre l'Allemagne et le Portugal, le 4 juin à Munich, avait été décalé de dix minutes après une averse de grêle au-dessus de l'Allianz Arena. Mais la spécificité américaine tient au caractère préventif des arrêts ou reports de ma-

nifestations sportives en plein air.

La législation est en effet très stricte en la matière dans un pays où se produisent en été "environ 20 à 25 millions d'éclairs par an", provoquant la mort d'"une trentaine de personnes et des centaines de blessés", selon le National Weather Service, l'administration météorologique américaine, qui précise que "deux tiers des décès sont liés à des activités de loisirs en extérieur".

Les protocoles de sécurité en vigueur aux Etats-Unis imposent ainsi la suspension des événements sportifs en plein air pendant au moins 30 minutes lorsque des coups de tonnerre sont détectés dans un rayon de 8 miles (environ 13 km). Si un nouvel orage est en approche entre-temps, le décompte est remis à zéro, rendant l'heure de reprise des matches totalement imprévisible.

Une situation à laquelle sont habituées les équipes évoluant en MLS (Major League Soccer), la Ligue nord-américaine, mais qui a de quoi déconcerter les autres participants à cette Coupe du monde des clubs.

"Nous avons dû tenir compte de la météo et les joueurs ont été impactés", a déclaré l'entraîneur de Palmeiras Abel Ferreira, dont la rencontre contre Al Ahly a été mise sur pause près de 45 minutes alors que son équipe menait 2-0, jeudi. Et il est même allé plus loin, suggérant que "ce genre d'interruption favorise celui qui gagne". "Si j'avais été l'autre équipe, je n'aurais pas aimé ça", a-t-il ajouté.

Bruno Lage, le coach du Benfica Lisbonne dont les joueurs ont dû patienter plus de deux heures à la mi-temps avant de reprendre la partie face à Auckland City, a de son côté indiqué avoir vécu "le match le plus long de sa carrière".

La Fédération internationale de football, or-

ganisatrice de la compétition, est elle placée devant le fait accompli. "Ce sont les autorités locales qui ont la main", a indiqué à l'AFP une source proche de l'instance.

Mais le sujet risque de devenir encore plus sensible et épineux l'an prochain quand la planète entière aura les yeux rivés sur le Mondial à 48 nations qui se tiendra aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada, du 11 juin au 19 juillet 2026, puisque sur les

104 rencontres prévues, 78 auront lieu sur le sol américain.

Alors que la problématique de la chaleur, suffocante en été dans la plupart des futures villes-hôtes, occupe déjà les esprits, la réglementation outre-Atlantique concernant les fortes intempéries pourrait venir chambouler le bon ordonnancement du tournoi et causer aussi des maux de tête aux diffuseurs.

Niko Kovac : Les équipes du "sud" avantagées par la chaleur

Les équipes du "Sud" ont un avantage sur les formations européennes lors du Mondial des clubs en raison des températures élevées actuellement enregistrées aux Etats-Unis, a affirmé vendredi l'entraîneur du Borussia Dortmund, Niko Kovac.

Les équipes sud-américaines se sont montrées impressionnantes dans le tournoi et étaient invaincues avant la défaite de Boca Juniors contre le Bayern Munich vendredi soir (2-1).

Jeudi, le club brésilien de Botafogo a surpris le Paris Saint-Germain, vainqueur de la Ligue des champions (1-0). Chelsea a également perdu contre un autre club brésilien, Flamengo (3-1).

Le Dortmund de Kovac, peu inspiré, a lui été tenu en échec (0-0) mardi par Fluminense, club brésilien, lors de son premier match.

"En ce moment, dans ce tournoi, on voit que les clubs du Sud ont un gros avantage à cause des conditions, de la chaleur", a déclaré le coach croate en conférence de presse.

Certains joueurs, entraîneurs et même des supporters se sont plaints de la chaleur et de l'humidité.

"Pour les spectateurs dans le stade, il fait incroyablement chaud. Alors, vous pouvez imaginer à quel point c'est difficile pour les joueurs", a développé Kovac.

"Il fait 32 degrés à l'ombre, alors imaginez en plein soleil, à l'intérieur du stade, il faut ajouter 3, 4 ou même 5 degrés", a-t-il ajouté.

"Ce ne sont pas des excuses, c'est juste une explication... C'est très difficile, surtout pour les Européens. Les joueurs du Sud, pour eux, c'est plus facile parce qu'ils sont habitués à ces températures", a poursuivi le Croate.

"N'oubliez pas d'apporter de la crème solaire, un chapeau et beaucoup d'eau à boire", a-t-il averti les journalistes.

"Tous ceux qui seront sur le banc seront exposés au soleil pendant toute la durée du match."

Walid Regragui participe au Congrès des entraîneurs de la RFEF



Le sélectionneur national, Walid Regragui, a pris part, les 20 et 21 juin à Madrid, aux côtés de plus de 550 techniciens venus du monde entier, aux travaux du premier congrès international des entraîneurs de la Fédération royale espagnole de football (RFEF).

Ce congrès a connu la participation d'une vingtaine d'intervenants de renommée internationale, dont le sélectionneur des Lions de l'Atlas, en présence de représentants de la FIFA et de l'UEFA, selon la RFEF.

La participation de Walid Regragui à cet événement d'envergure témoigne de la reconnaissance internationale dont jouissent

les cadres marocains, ainsi que de l'engagement du Royaume en faveur d'un encadrement sportif de haut niveau.

S'exprimant lors d'une table ronde consacrée aux enjeux liés à la mission d'entraîneur, Walid Regragui a mis en avant la responsabilité qui incombe à tout sélectionneur dans un pays passionné de football.

"Nous avons une très grande responsabilité parce que la ferveur populaire est immense. C'est tout un pays qui est derrière nous", a-t-il dit, soulignant la relation forte qui unit l'équipe nationale marocaine à son public.

Plusieurs figures emblématiques du football mondial ont pris la parole lors de

ce congrès international, notamment le sélectionneur de l'équipe d'Espagne, Luis de la Fuente, l'ancien sélectionneur de l'Equateur, Gustavo Alfaro et le préparateur physique uruguayen, Profe Ortega.

Les échanges ont porté sur diverses thématiques telles que la formation continue, les nouveaux défis du management technique et l'importance de l'approche humaine dans la fonction d'entraîneur.

Selon la RFEF, ce congrès s'inscrit dans une dynamique de valorisation du rôle stratégique des entraîneurs et de promotion de la formation comme levier fondamental pour le développement du football moderne.

Coupe du Trône Football

L'Olympic Safi (OCS) s'est qualifié pour la finale de la Coupe du Trône de football 2023-2024, en s'imposant face à l'Union Touarga (UTS) par 1 but à 0, en demi-finale jouée samedi soir au stade Larbi Zaouli à Casablanca.

L'unique but de la rencontre a été l'œuvre de Charki El Bahri à la 31^e minute du jeu. Les Safiots ont été réduits à dix après l'expulsion de Brahim El Bahraoui (61^e).

La seconde demi-finale devait mettre aux prises, dimanche au complexe sportif de Fès, le Moghreb Tétouan et la Renaissance Berkane.

Basketball

L'AS Salé (ASS) s'est imposée face au Maghreb Fès (MAS) sur le score de 62 à 61, en demi-finale aller de la Coupe du Trône de basketball (2024-2025), disputée samedi à la salle 11 janvier de Fès.

L'ASS a accédé aux demi-finales en s'imposant en quarts face au Wydad Casablanca (78-67), tandis que le MAS avait pris le meilleur sur le Kawkab Marrakech (77-58).

Le match retour est prévu ce mardi à la salle Bouazzaoui à Salé (19h00).

L'autre demi-finale aura pour acteurs l'Ittihad Tanger et le FUS Rabat. La manche aller devait avoir lieu dimanche à la salle Ziaten de Tanger.

Chez les dames, l'Ittihad Tanger s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe du Trône de basketball (2024-2025) en battant l'AS FAR sur le score de 73 à 34, au terme du quart de finale disputé à la salle Ibn Rochd à Rabat.

En demi-finale, l'IRT devait jouer dimanche à la salle Ziaten à Tanger contre l'Association Union Imzouren, qui s'est qualifiée aux dépens du Moghreb Tétouan sur le score de 72 à 41.

La seconde demi-finale opposera le FUS Rabat, tombeur de Majd Tanger (66-38), au Kawkab Marrakech qui a battu Ithri Rif Nador par 90 à 16.

Yassine Echahdi : Le sport au Maroc, un levier stratégique de soft power et de développement global

À travers l'organisation de compétitions sportives internationales d'envergure telles que la Coupe d'Afrique des Nations féminine et masculine en 2025, le Mondial-2030 ou encore la Coupe du monde U17, le Maroc affiche une ambition claire de faire du sport, et du football en particulier, un levier stratégique de soft power et de développement global, a affirmé l'expert Yassine Echahdi.

"Le Maroc capitalise sur l'organisation de compétitions majeures pour appuyer sa dynamique de développement et consolider son rayonnement sportif et diplomatique. Le Maroc s'impose comme une puissance sportive montante en Afrique et dans le monde", a affirmé, dans un entretien accordé à la MAP, M. Echahdi, membre du Comité exécutif de la Fédération internationale de l'histoire et des statistiques de football (IFFHS).

Pour lui, cette politique volontariste s'inscrit dans une vision de long terme, impulsée par la clairvoyance de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a misé sur la construction d'infrastructures modernes, la sécurité, la rigueur organisationnelle et la stabilité politique.

Ces piliers, fait-il observer, ont déjà été démontrés lors d'événements comme la Coupe du monde des clubs et la CAN fémi-



nine, notant que cette constance a valu au Royaume la confiance d'institutions telles que la FIFA, qui a choisi Rabat pour y installer le siège de son Bureau-Afrique.

Au-delà du terrain, poursuit l'ancien footballeur, basé à Strasbourg (Colmar), ces événements contribuent à "redéfinir l'image du pays à l'international", dès lors que le Royaume "gagne en crédibilité et en attractivité, tout en consolidant un sentiment d'unité nationale".

"Voir le Maroc accueillir de tels événements renforce le sentiment d'appartenance et de fierté nationale, notamment chez les Marocains résidant à l'étranger (MRE) et les binationaux", a-t-il dit, relevant que ces

compétitions "rassemblent toutes les couches sociales et toutes les régions autour d'un même objectif et d'une même émotion".

C'est aussi un véritable levier de soft power, permettant de renforcer les relations diplomatiques du Royaume, notamment avec les pays d'Afrique et d'Amérique du Sud, a-t-il estimé.

L'ancien footballeur souligne que, sur le plan social et sportif, l'impact est tout aussi tangible. "L'organisation de ces événements stimule fortement la jeunesse marocaine. Elle permet d'identifier de nouveaux talents dans tout le pays et de les intégrer dans des structures de formation, notamment via des écoles associatives", a-t-il expliqué, soulignant que cette dynamique pousse aussi les entraîneurs, arbitres, dirigeants et techniciens à se professionnaliser, afin de rester à la hauteur des exigences et de la dynamique en cours.

Par ailleurs, l'expert a relevé l'impact économique de ces événements, lesquels imposent des investissements lourds dans les infrastructures (stades, centres de formation, terrains, routes, hébergements...), entraînant la création d'emplois dans des secteurs aussi divers que la sécurité, l'hôtellerie, le transport, le tourisme sportif, le marketing ou encore les médias.

Selon lui, ces événements agissent aussi

comme catalyseur économique pour l'ensemble des villes à travers leur implication dans le processus de rayonnement national.

L'expert insiste, en outre, sur l'héritage que doivent laisser ces événements. "Les infrastructures construites continueront à servir les citoyens bien après l'événement, ce qui devrait encourager la pratique du sport chez les jeunes, notamment dans les quartiers populaires, et avec la montée en puissance du football. L'objectif étant double : élever le niveau national et réduire l'écart entre la formation locale et celle dispensée en Europe".

Aujourd'hui, constate-t-il, "la balance penche du côté de l'Europe, mais demain, cette dynamique pourrait pousser les clubs marocains à se réorganiser davantage, à se professionnaliser et à viser l'excellence, ce qui pourrait également profiter tant au championnat local qu'aux sélections nationales".

L'expert relève, en conclusion, que l'organisation de compétitions internationales n'est pas une fin en soi. "C'est un levier stratégique pour professionnaliser le football marocain, encourager la jeunesse à pratiquer le sport, stimuler l'économie locale, renforcer la cohésion nationale et offrir une meilleure vitrine du Maroc à l'échelle mondiale", a-t-il dit.

Par Salah Aouni (MAP)

Le "saumon turc", nouvel or rose de la mer Noire

Assis dans son vaste bureau avec vue sur la mer Noire, Tayfun Denizer a le sourire: ses truites arc-en-ciel, élevées dans des cages immergées qu'il désigne au loin, ont fait de lui un homme riche.

"Nos exportations ont bondi de 500.000 dollars en 2017 à 86 millions de dollars l'an passé, et ce n'est qu'un début", assure à l'AFP le jeune patron de Polifish, un des principaux producteurs en mer Noire de ce poisson vendu sous le nom de "saumon turc".

Balbutiante il y a dix ans, sa production, destinée presque exclusivement à l'export, a explosé en même temps que la demande mondiale pour le saumon continuait de croître, en dépit des critiques visant l'aquaculture intensive.

Plus de 78.000 tonnes de cette truite élevée sur les côtes froides du nord de la Turquie ont été exportées en 2024, seize fois plus qu'en 2018.

Ce business a rapporté plus de 430 millions d'euros sur l'année aux producteurs turcs, un chiffre amené à croître mais encore modeste face aux 11 milliards d'euros d'exportations engrangés en 2024 par les mastodontes norvégiens du saumon et de la truite.

La Russie, qui depuis 2014 interdit l'importation de saumon norvégien en réponse aux sanctions occidentales décrétées après l'annexion de la Crimée, a absorbé l'an passé 74,1% des exportations de "saumon turc", devant le Vietnam (6%), le Bélarus, l'Allemagne et le Japon.

"Avec la Russie il y avait un marché

disponible et facile d'accès, proche de la Turquie", souligne Stale Knudsen, anthropologue à l'université de Bergen (Norvège) et spécialiste de la pêche en mer Noire, pour qui le "succès spectaculaire" du "saumon turc" tient aussi à l'expérience tirée de l'élevage du bar et de la dorade, dont la Turquie est le leader européen.

Les salmoniculteurs turcs ont également bénéficié des innombrables lacs de barrage du pays, où les poissons grandissent avant d'être transférés en mer Noire.

Là, la température de l'eau, inférieure à 18 degrés d'octobre à juin, leur permet d'atteindre 2,5 à 3 kg à l'abattage.

Dernier atout: le prix. "Notre saumon est moins cher que le norvégien, d'environ 15 à 20%", affirme Ismail Kobya, directeur général adjoint d'Akerko, un poids lourd du secteur qui exporte principalement vers le Japon et la Russie.

"Les espèces sont différentes mais en termes de goût, de couleur et de chair, notre poisson est supérieur au saumon norvégien. Nos clients japonais le confirment", jure-t-il depuis le siège d'Akerko, près de Trabzon (nord-est), devant lequel des berlines allemandes patientent sous de hauts mâts coiffés des drapeaux turc, russe et japonais.

À l'intérieur, par douze degrés, une centaine d'employés bottés et gantés trient, étêtent, vidant et nettoient des "saumons turcs" certifiés ASC, un label délivré aux élevages considérés comme "responsables".



"Depuis deux ans, de nombreux producteurs turcs cherchent à obtenir des labels, mais l'idée derrière n'est pas seulement d'être plus durables. Il s'agit surtout d'une stratégie pour pénétrer les marchés européens, où les Norvégiens conservent une forme de contrôle", affirme Stale Knudsen, selon qui ces labels ne sont pas toujours gages de durabilité.

Dans une étude de 2024, des chercheurs d'un institut public turc s'inquiétaient ainsi que "la croissance rapide du secteur (...) entraîne une baisse incontrô-

lée du taux de survie" des poissons.

Evoquant la "propagation de maladies" et des "pratiques d'élevage inadéquates", les chercheurs estimaient que près de 70% des "saumons turcs" mourraient prématurément.

Interrogée par l'AFP, l'entreprise Polifish, elle aussi labellisée ASC, reconnaît une mortalité d'environ 50%, survenant principalement dans les lacs de barrage. "Comme les poissons sont petits, leur immunité n'est pas encore totale", justifie Talha Altun, son directeur général ad-

joint. Son concurrent Akerko prétend lui être "arrivé à un stade où nous n'avons presque plus de maladie". "Dans nos cages en mer Noire, la mortalité est inférieure à 5%, mais ce sont des activités agricoles, donc tout peut arriver", avertit Ismail Kobya.

Les fermes aquacoles visibles depuis la côte attirent les foudres de certains pêcheurs, inquiets de voir des cages de 50 mètres de diamètre être installées là où leurs filets remontaient anchois, chinchards et bonites.

Recettes

Sablés à la meringue



Ingrédients

Pour les sablés :
50 g de beurre mou
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
1 oeuf entier
60 g de sucre
180g de farine
1/4 c. à café de levure chimique
1 pincée de sel

Pour la meringue :

2 blancs d'oeufs
40 g de sucre
Quelques amandes
1 pincée de sel

Préparation

Mélanger les ingrédients de la pâte sablée dans l'ordre. Former une boule, filmer et garder au frais 30 min.

Préparer la meringue en montant les blancs en neige puis sucrer.

Préchauffer le four à 180°
Sur un plan de travail légèrement fariné, étaler la pâte sur 0,5 cm d'épaisseur et découper des ronds à l'aide d'un emporte-pièce.

Placer sur une plaque sulfurisée et enfourner 8 à 10 min à 180°.

Disposer l'équivalent d'une cuillère à café pleine de meringue sur chaque sablé, ajouter l'amande au centre et remettre au four 6 min dès que les sablés sont dorés.

Sous l'effet du réchauffement climatique, les tourbières arctiques s'étendent

Les tourbières arctiques s'étendent sous l'effet du changement climatique, leur permettant pour l'instant de séquestrer beaucoup de carbone, mais le phénomène pourrait s'inverser et alimenter le réchauffement, selon une étude publiée jeudi.

Les tourbières sont des écosystèmes humides formés de matières organiques riches en carbone et matériellement décomposées. Elles constituent le plus grand réservoir naturel de carbone.

Une équipe internationale de chercheurs, qui publie dans la revue scientifique Communications Earth and Environment, a étudié les limites des tourbières existantes dans les zones arctiques, en utilisant des données satellites, des drones et des observations sur le terrain.

Ils concluent à une probable "expansion des tourbières arctiques ces 40 dernières années", vraisemblablement en réponse au réchauffement climatique, beaucoup plus marqué dans ces régions que dans le reste du monde.

Le changement le plus marqué a été observé là où les températures estivales ont le plus augmenté, comme dans l'archipel norvégien du Svalbard.

"Le pergélisol (le sol gelé en permanence, NDLR) dégèle un peu, fournit une source d'eau à la végétation et la vé-

gétation en surface reprend. Dans cette étude, on voit spécifiquement une expansion latérale", explique à l'AFP Michelle Gameau, professeure à l'université du Québec à Montréal, coautrice de l'étude.

"Toutes ces nouvelles surfaces végétalisées qui n'existaient pas il y a trois décennies sont actuellement actives pour absorber du carbone", souligne-t-elle.

Autre facteur à prendre en considération: lorsqu'une terre qui était sèche se transforme en tourbière, elle émet dans un premier temps du méthane, un puissant gaz à effet de serre. "Mais quand une tourbière a été humide un certain temps, les émissions de méthane se stabilisent et on s'attend à ce qu'elle devienne ensuite un puits de carbone encore plus puis-

sant", souligne auprès de l'AFP Karen Anderson, de l'université britannique d'Exeter, autre coautrice.

Le processus vertueux de séquestration du carbone pourrait cependant être menacé à l'avenir sous l'effet de chaleurs extrêmes qui assècheraient les tourbières ou les soumettraient à des feux dévastateurs. Elles risquent alors de devenir émettrices de carbone.

"À court terme, ces tourbières en expansion représentent un puits de carbone en croissance... mais à l'avenir cela pourrait s'inverser", souligne Karen Anderson.

"Même si notre étude apporte de bonnes nouvelles, elle ne doit pas nous détourner du besoin urgent de réduire les gaz à effet de serre et de stabiliser notre climat", conclut la chercheuse.

